Vie et apprentissage II

Bâtir des avenirs meilleurs ensemble

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE
Ministère de l'Éducation

Vie et apprentissage II

Bâtir des avenirs meilleurs ensemble

Par souci de consision et de clarté, les formes masculines sont employées commes forme générique dans ce document.

© Droits d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2005.

Données relatives au catalogage de la publication

Vie et apprentissage II : bâtir des avenirs meilleurs ensemble / Nouvelle- Écosse. Ministère de l'Éducation.

ISBN:0-88871-951-5

1.Éducation - planification - Nouvelle-Écosse. 2. Enseignement - Réforme - Nouvelle-Écosse
3. Éducation - Politique gouvernementale. I. Nouvelle-Écosse. Ministère de l'Éducation.

379.716 – dc 222005

Message du Ministre

Cher partenaire en éducation,

Je suis très heureux de vous présenter le nouveau plan d'éducation de la Nouvelle-Écosse intitulé *Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble*. Il n'y a pas trois meilleurs mots pour décrire le travail et l'orientation de ce document que « avenir », « meilleur » et « ensemble ». Laissez-moi vous expliquer pourquoi.

Tout d'abord, les initiatives et les objectifs de ce plan constituent réellement un effort commun. Il s'agit d'un plan que nous avons rédigé ensemble en tant que partenaires. Nous avons débuté par l'examen des fondements posés par le plan *Vie et apprentissage* présenté en 2002 qui s'intitulait *Assurer la réussite de nos élèves*. Nous avons évalué les résultats de ce plan et nous avons demandé de l'aide pour déterminer les prochaines étapes dans le cadre du forum des partenaires qui a eu lieu en février 2005. Jamais un si grand nombre de partenaires en éducation ne s'étaient réunis pour discuter, inspirer et former une nouvelle orientation pour le système d'éducation de la Nouvelle-Écosse.

Cet esprit de partenariat démontre que nous sommes tous d'avis que l'éducation de nos enfants est essentielle à l'avenir de la Nouvelle-Écosse. La qualité de l'éducation que nos enfants reçoivent nous touche tous. Elle touche également notre qualité de vie future car, comme nous l'avons appris, les enfants n'apprennent pas seulement les langues, les arts, les sciences et les mathématiques à l'école; ils apprennent à être des membres sains, confiants et productifs de la société. Nous devons leur apprendre à adopter de bonnes habitudes de vie tout en leur apprenant à lire et à écrire.

L'avenir sera effectivement meilleur lorsque nos enfants auront la chance de donner toute leur mesure et d'offrir leur passion, leur imagination et leur énergie à leurs communautés.

L'éducation et la santé des enfants de la Nouvelle-Écosse constituent des priorités pour ce gouvernement. Nous croyons que les initiatives de ce plan aideront nos enfants, ainsi que tous les Néo-Écossais, à faire un pas en avant, vers un meilleur avenir. C'est pourquoi nous investissons une nouvelle somme de 21,4 millions de dollars à l'appui de la première année des recommandations du plan.

Nous vous tiendrons au courant de notre progrès au cours de l'année afin de continuer ce partenariat qui a débuté au cours du forum des partenaires en février 2005. Il ne s'agit pas de l'étape finale; il s'agit plutôt d'une étape supplémentaire effectuée dans le cadre d'un projet considérable, et nous croyons que nous sommes dans la bonne voie. Je vous remercie de vos contributions et de votre assistance.

Cordialement,

Jamie Muir

Jamie Muir
Ministre de l'Éducation

Table des matières

Introduction 1
Thèmes principaux 3
Relever la barre 3
Combler l'écart 8
Développer des apprenants actifs et en bonne santé 19
Fournir le temps pour enseigner et le temps pour apprendre 25
Mesurer la réussite et en rendre compte 28
Renforcer les partenariats au profit des élèves 32
Conclusion et prochaines étapes 37
Annexe A : Engagements du document de 2003 intitulé *Blueprint* 39
Annexe B : Forum des partenaires en éducation, février 2005–
Organismes participants invités 43

105-04916/

Sommaire

Le ministère de l'Éducation, avec l'aide des partenaires en éducation, a élaboré un nouveau plan pour le système d'enseignement public intitulé *Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble*. Ce plan quadriennal se base sur les fondements posés par le premier plan *Vie et apprentissage* présenté en 2002. Il remplit les derniers engagements du plan *Vie et apprentissage*, ainsi que les engagements présentés dans le document du gouvernement intitulé *Blueprint for Building a Better Nova Scotia*.

LA PROVINCE A RENCONTRÉ DES CENTAINES DE SES PARTENAIRES EN ÉDUCATION

Afin d'entamer le processus de planification, la province a rencontré des centaines de ses partenaires en éducation en février 2005 dans le cadre du premier Forum des partenaires. Les partenaires étaient invités à offrir leurs commentaires sur des idées d'amélioration du système d'enseignement public de la Nouvelle-Écosse. Les membres du public étaient également invités à partager leur opinion par l'entremise du site Web du ministère. En tout, des centaines de partenaires en éducation de toute la province ont offert leurs commentaires par voix orale ou écrite. En réponse à certains de ces commentaires, une ébauche du plan proposé a été remise aux partenaires afin de leur permettre une dernière rétroaction. Tous ces commentaires nous ont aidés à former le plan *Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble*.

Le plan *Bâtir des avenirs meilleurs ensemble* inclut la dernière année des engagements pris dans le plan *Vie et apprentissage*, en se basant sur les deux premières années du plan *Vie et apprentissage* ainsi que sur les nombreux changements positifs qui ont déjà été faits dans le système d'enseignement public. Le nouveau plan d'éducation continue d'appuyer les classes plus petites et l'éducation spéciale; offre un plus grand soutien à la diversité et aux élèves des années ultérieures; aide les élèves à vivre une vie saine et active; cible les ressources dans les domaines où les élèves et les enseignants ont besoin d'un plus grand soutien, par exemple les mathématiques et les langues; et met l'accent sur l'importance de la collaboration et du partenariat.

Le plan *Bâtir des avenirs meilleurs ensemble* est axé sur les élèves et basé sur les énoncés suivants :

- Les élèves ont besoin d'une bonne éducation pour participer de façon productive à l'économie et à la collectivité mondiale.
- La réussite des élèves doit être prioritaire pour tout le monde.

L'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES EST UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

- L'enseignement dans les écoles publiques est une responsabilité partagée entre le gouvernement, les conseils scolaires, les parents, les enseignants, les élèves, la communauté et de nombreux autres partenaires en éducation.

- Chaque élève doit avoir la possibilité d'atteindre son plein potentiel, chaque élève est en mesure de réussir et tous les élèves ont besoin du temps pour apprendre.

DES APPRENANTS PLUS MOTIVÉS

- En adoptant des habitudes de vie plus saines, les élèves peuvent devenir de meilleurs apprenants qui sont plus motivés à l'école et des Néo-Écossais qui mèneront un mode de vie plus sain durant toute leur vie.

Le nouveau plan est divisé en six thèmes principaux. Le financement provincial de chaque thème pour l'année 2005–2006 est indiqué, suivi d'un bref énoncé des objectifs du thème. Une courte description des mesures qui permettront d'atteindre ces objectifs est ensuite présentée, suivie d'un tableau contenant des renseignements détaillés pour chacune de ces mesures, particulièrement pour l'année 2005–2006.

1. Relever la barre– Affectation des fonds en éducation pour 2005–2006 : 4,3 millions de dollars

Le thème *Relever la barre* établit des normes d'apprentissage et d'enseignement plus élevées et reconnaît les accomplissements, réalisés à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, qui contribuent à l'éducation d'un élève. L'objectif est de permettre à chaque élève de réaliser tout son potentiel.
Les initiatives de ce thème se classent dans deux catégories générales:

- Amélioration à l'échelle de l'école entière
- Amélioration des programmes d'études

2. Combler l'écart– Affectation des fonds en éducation pour 2005–2006 : 8,9 millions de dollars

Le thème *Combler l'écart* reconnaît que certains élèves ne réussissent pas dans le système scolaire public régulier et qu'ils ont besoin d'une aide supplémentaire ou différente. L'objectif est d'aider chaque élève à réussir, ce qui exige la contribution et le soutien de nombreux partenaires.
Les initiatives de ce thème se classent dans trois catégories :

- Programmes qui aideront à plus d'élèves à réussir
- Éducation spéciale
- Soutiens à l'éducation

3. Développer des apprenants actifs et en bonne santé– Affectation des fonds en éducation pour 2005–2006 : 1,8 millions de dollars

Le thème *Développer des apprenants actifs et en bonne santé* reconnait que les écoles jouent un rôle important dans la promotion d'une vie active et saine auprès des élèves. L'objectif est de s'assurer que les élèves deviennent de meilleurs apprenants qui sont plus motivés à l'école et des Néo-Écossais qui mèneront un mode de vie plus sain durant toute leur vie. En plus des fonds en éducation affectés pour l'année 2005–2006, une somme d'environ 1,7 millions de dollars provenant du budget de la Promotion de la santé est attribuée à des initiatives précises des conseils scolaires. Les initiatives de ce thème se classent dans trois catégories :

- Éducation de la santé, éducation physique et le leadership des élèves
- Alimentation saine dans les écoles
- Sécurité dans les écoles

4. Fournir le temps pour enseigner et le temps pour apprendre– Affectation des fonds en éducation : 4,6 millions de dollars

Le thème *Fournir le temps pour enseigner et le temps pour apprendre* reconnait que les jeunes d'aujourd'hui ont besoin d'apprendre beaucoup plus qu'avant pour être en mesure de participer activement à la collectivité mondiale. Pour aider les élèves à se préparer, nous pouvons nous assurer qu'ils sont prêts à apprendre dès leur première journée d'école, nous pouvons leur fournir un bon point de départ en offrant des classes plus petites au cours des premières années de façon à ce que les enfants reçoivent l'attention nécessaire des enseignants, et nous pouvons revoir l'utilisation et la structure des heures de cours pour nous assurer que les élèves disposent de plus de temps pour apprendre et que les enseignants disposent de plus de temps pour enseigner. Ce thème se divise en deux catégories générales :

- Temps consacré à la tâche
- Nombre maximum d'élèves réduit

5. Mesurer la réussite et en rendre compte– Affectation des fonds en éducation pour 2005-2006 : 1,6 millions de dollars

Le thème *Mesurer la réussite et en rendre compte* appuie l'importance de l'accès à des renseignements plus fiables et en plus grand nombre afin de pouvoir prendre des décisions éclairées en matière d'éducation et de mettre l'accent sur l'amélioration continue pour les élèves, les enseignants, les cours, les écoles, les conseils scolaires et la province en général. Ce thème se divise en deux catégories générales :

- Appréciation de rendement et évaluation
- Rapports et imputabilité

6. Renforcer les partenariats– Affectation des fonds en éducation pour 2005-2006 : 0,2 million de dollars

Le thème *Renforcer les partenariats* reconnaît que l'enseignement public est une responsabilité partagée entre le gouvernement, les écoles, les parents, les enseignants, la communauté et de nombreux autres partenaires en éducation, et que le succès ne peut être atteint que si nous travaillons ensemble. Les deux catégories de ce thème sont les suivantes :

- Partenariats directs école-communauté
- Valorisation de partenariats extérieurs

NOUVEAU FINANCEMENT PROVINCIAL REPRÉSENTE UN TOTAL DE 21,4 MILLIONS DE DOLLARS

Le financement provincial représente donc un total de 21,4 millions de dollars, ce qui n'inclut pas la somme de 5,03 millions de dollars déjà offerte pour la dernière année du plan *Vie et apprentissage*. En plus du nouveau financement de 21,4 millions de dollars, la Promotion de la santé réserve environ 1,7 millions de dollars en subventions destinées aux conseils scolaires pour l'initiative globale relative à l'alimentation saine dans les écoles ou pour des domaines qui touchent à l'activité physique, par exemple l'équipement ou la recherche nécessaire en matière d'activité physique. Ce financement sera attribué, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, selon des critères semblables aux pratiques actuelles du ministère de l'Éducation.

Le plan *Bâtir des avenirs meilleurs ensemble* présente des engagements à long terme qui prendront plusieurs années à accomplir. Les résultats ne seront pas immédiatement évidents, mais il s'agit d'un plan solide selon ce que nous avons appris en consultant nos partenaires en éducation. Nous sommes confiants qu'en travaillant ensemble et qu'en rendant prioritaire la réussite des élèves, nous pourrons améliorer le système d'enseignement public en Nouvelle-Écosse.

Introduction

Depuis 1999, les parents, les enseignants, les membres des conseils scolaires, les élèves et les contribuables ont eu de nombreuses occasions de partager leurs opinions au sujet de l'éducation. En septembre 2002, après avoir entendu ces opinions, le ministère de l'Éducation a présenté un nouveau plan intitulé *Vie et apprentissage*, qui a lancé une nouvelle orientation pour l'éducation en Nouvelle-Écosse. Ce plan a établi des fondements solides pour l'apprentissage des élèves, particulièrement au cours des premières années, en offrant davantage de soutien en matière de lecture, d'écriture et de mathématiques pour les élèves ainsi que pour les enseignants. Le plan mettait également l'accent sur la réussite de tous les élèves, sur l'importance d'informer les parents et de les faire participer sur des environnements plus sains et sécuritaires pour l'apprentissage ainsi que sur une plus grande responsabilité financière. Deux ans après la mise en œuvre du plan, les parents, les élèves et les enseignants, tout comme de nombreux autres partenaires en éducation, sont unanimes : le plan présenté dans *Vie et apprentissage* a mis l'éducation sur la bonne voie.

En 2003, le gouvernement provincial a lancé son document *Blueprint for Building a Better Nova Scotia* (Plan pour bâtir un avenir meilleur en Nouvelle-Écosse), dans lequel il a pris certains engagements visant à élargir le plan *Vie et apprentissage*. Ces engagements ont servi de point de départ pour l'élaboration de *Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble*.

Avant de compléter le nouveau plan, le ministère de l'Éducation a également évalué les leçons apprises, les domaines qui ont toujours besoin d'attention et les façons dont les partenaires peuvent mieux appuyer la réussite des élèves. Nous avons consulté un échantillon représentatif de partenaires en éducation au cours du premier Forum des partenaires en éducation au début de l'année 2005. La rétroaction reçue nous a permis de déterminer les mesures à prendre pour aller de l'avant. Le ministère de l'Éducation s'assurera de continuer de permettre aux partenaires de faire des suggestions et de partager leurs points de vue, au fil du temps.

Le gouvernement a promis 21,4 millions de dollars au ministère de l'Éducation pour la mise en œuvre de la première année de ce plan quadriennal, ce qui n'inclut pas la somme de 5,03 millions de dollars déjà attribuée pour la dernière année du plan *Vie et apprentissage*. Un financement supplémentaire de 1,7 millions de dollars a été offert par la Promotion de la santé pour la mise en œuvre des initiatives qui font partie intégrante du plan.

Mise à jour annuelle

Les décisions relatives aux engagements financiers relativement aux années à venir seront prises d'une année à l'autre. Par conséquent, les partenaires peuvent s'attendre à recevoir, chaque printemps, une mise à jour annuelle de ce plan, incluant des renseignements sur les accomplissements et les plans pour l'année à venir.

Thèmes principaux

1. Relever la barre

Dresser des attentes plus élevées au niveau du rendement de tous les élèves par la mise en place de normes plus élevées vis-à-vis l'apprentissage et l'enseignement; reconnaître des réussites tant à l'école qu'en dehors de l'école qui enrichissent l'éducation de l'élève. Le but est que tous les élèves du système éducatif de la Nouvelle-Écosse atteignent leur plein potentiel.

Amélioration à l'échelle de l'école entière

L'amélioration des écoles est un processus permettant aux écoles de faire des progrès importants au niveau du rendement de leurs élèves et de leur propre rendement. Le ministère a mis à l'essai le processus au sein de seize écoles au cours des deux dernières années et toutes les personnes qui ont participé au projet des plans d'amélioration et d'accréditation des écoles ont déclaré qu'il s'agissait d'un outil des plus puissants pour améliorer le rendement des élèves et de l'école. Selon le processus, les écoles mettent en évidence les domaines dans lesquels elles souhaiteraient effectuer des améliorations. Par la suite, on procède à l'élaboration d'une ébauche d'un plan pour effectuer les améliorations proposées. Une équipe externe revoit l'ébauche avant que le plan soit mis en oeuvre. Trois années après la mise en œuvre du projet, l'équipe externe retourne dans les écoles pour évaluer les progrès dans la réalisation des objectifs visés. Si l'école a fait des progrès importants dans l'atteinte de ses objectifs, elle se verra décerner une accréditation.

LEADERSHIP ÉDUCATIF DES DIRECTIONS D'ÉCOLES

Le succès du processus dépend largement du leadership éducatif dont font preuve les directions d'écoles. Néanmoins, plusieurs directions disent qu'elles peinent à être à la hauteur de ce rôle. Là où les directions d'écoles ont le temps de concentrer leurs énergies à l'éducation, les effets sur le rendement des élèves sont clairs. Un des rôles de leadership d'une direction d'école est de travailler avec les membres du personnel enseignant dans leur salle de classe afin de les aider à améliorer leur enseignement. Un processus structuré sera implanté pour soutenir les discussions visant à appuyer ce genre de travail.

DES ENSEIGNANTS BIEN PRÉPARÉS

En plus de l'orientation et du soutien que peuvent offrir les directions d'écoles, les enseignants doivent être bien préparés pendant leur période de formation afin d'acquérir des compétences qui dépassent les compétences de base requises pour enseigner les classes qui leur sont assignées; ils doivent être bien préparés pour affronter les multiples défis qui se présentent dans une salle de classe moderne.

Amélioration du Programme des écoles publiques et des programmes d'études

« L'idée de mettre l'accent sur l'amélioration des écoles est brillante et ces idées doivent être implantées pour que les prochaines générations de jeunes élèves en profitent. »

- Partenaire en éducation

Le projet *Vie et apprentissage* a accordé une priorité aux mathématiques et à l'enseignement des langues. Le thème « relever la barre » s'appuie sur le travail déjà accompli. Nous continuerons d'appuyer l'offre de nouveaux programmes d'études de qualité supérieure. De nouvelles ressources seront retenues pour l'enseignement des mathématiques de la maternelle à la 9e année. Des programmes de lecture et d'écriture sont en place pour la maternelle à la 6e année et d'autres seront implantés pour les niveaux plus élevés ainsi que pour le secondaire. Nous visons avoir en place des mentors à temps plein qui appuieront l'enseignement des mathématiques et des langues au niveau de la maternelle à la 9e année. Ces mentors aideront les enseignants à planifier leurs cours et à livrer leur programme. De plus, nous placerons un million de livres supplémentaires dans les salles de classe pour appuyer les programmes d'études et nous nous engagerons envers un financement accru pour augmenter l'allocation de crédits aux conseils scolaires pour l'achat de manuels.

UN MILLION DE LIVRES SUPPLÉMENTAIRES

Le gouvernement fédéral s'est fixé comme objectif pour l'an 2013 que 50 pour cent des élèves qui obtiennent leur certificat de fin d'études secondaires possèdent une connaissance fonctionnelle du français. L'objectif de la Nouvelle-Écosse est de doubler la proportion actuelle de 23 pour cent des élèves qui terminent leurs études secondaires avec une connaissance fonctionnelle du français. Le programme de Français langue seconde (FLS) comprend l'immersion, le français de base et le français de base intensif et couvre toutes les matières du *Programme des écoles publiques*. La Nouvelle-Écosse a un plan de cinq ans qui traitera des ressources, des qualifications du personnel enseignant et des améliorations au niveau du rendement des programmes. Le plan traite aussi de l'accessibilité aux programmes de FLS et vise à augmenter le nombre d'élèves qui continuent l'étude du français au secondaire. Ces projets tenteront aussi de répondre aux problèmes relevés ailleurs dans le plan et qui se rapportent aux programmes de langue française, aux bibliothèques scolaires, au soutien qui sera apporté à la littératie, et à un emploi plus efficace du temps d'enseignement.

La Nouvelle-Écosse offre déjà des cours de niveau avancé en mathématiques et en sciences dans le cadre du *Programme des écoles publiques*. Le nombre et la variété de ces cours avancés seront augmentés et les parents et les élèves seront mis au courant des options offertes. Au cours des années, l'accès à des cours en ligne sera élargi afin de donner aux élèves la possibilité de suivre des cours avancés. Quelques écoles offrent déjà des cours avancés qui ont été élaborés

localement ou par la province dans le but d'appuyer les élèves qui désirent écrire des examens de placement avancé. Les possibilités et le soutien offerts pour passer ces examens seront augmentés. Le programme de baccalauréat international (BI) est offert dans deux écoles de la province. Éventuellement le programme sera étendu de manière à ce que chacun des conseils scolaires ait l'occasion d'offrir des cours de 11e et de 12e année du niveau du BI dans au moins une des écoles secondaires de son conseil.

Engagements du document *Blueprint* visés par le thème Relever la barre

Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble répond à plus de 40 engagements, décrit dans le *Blueprint* du gouvernement provincial. Une liste complète se trouve à l'annexe A. Les engagements liés à ce thème sont :

144	Élargir l'évantail des cours de niveau avancé en classe et à distance au secondaire pour inclure les langues, les sciences sociales et les arts.
147	Établir un programme provincial d'accréditation des écoles accompagné de rapports publics. Les écoles qui ont besoin d'aide recevront les ressources ciblées, par le comité d'école consultatif, pour appuyer le plan d'amélioration de l'école.
149	Initier les changements de structure, d'administration et de responsabilisation en consultation avec les enseignants, les conseils scolaires et les groupes de parents afin d'améliorer les résultats des élèves.
151	Continuer de développer les possibilités de perfectionnement professionnel pour les enseignants dans les domaines prioritaires tels que les mathématiques et les langues.
152	Vérifier les enseignants qui enseignent hors de leur champ d'expertise. Collaborer avec les conseils scolaires, le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse et les universités pour élaborer des stratégies visant à mieux faire correspondre les enseignants à leurs sujets de spécialité.

Initiative	Plan pour 2005-06	Années suivantes '06-07 à '08-09
Les plans d'amélioration et d'accréditation des écoles seront en place dans toutes les écoles d'ici cinq ans	240 000 $ • Les sites pilotes continuent la mise en oeuvre des plans • Les conseils scolaires désignent 50 écoles supplémentaires • Chaque école reçoit 5 000 $ + 5 $/élève sur 2 ans (comparé à 4 000 $ + 4 $/ par élève)	Revoir et mettre au point les ressources et le soutien, augmenter la capacité des écoles et des conseils scolaires Augmenter sur 5 années le nombre d'écoles qui participent, jusqu'à ce que toutes les écoles y participent

Initiative	Plan pour 2005-06	Années suivantes '06-07 à '08-09
Ayant obtenu que les conseils scolaires se concentrent davantage sur les écoles, clarifier le rôle de la direction et l'appuyer dans son rôle de leadership en éducation	67 000 $ • Conférences avec les directions d'écoles pour partager des idées et des initiatives enrichissantes • Travailler avec les directions d'écoles pour élaborer les critères de réussite, pour faire face aux obstacles et pour clarifier les rôles • Planifier les projets pilotes pour 2006-07 afin de mettre les théories à l'épreuve et donner un élan aux initiatives enrichissantes	Projets pilotes supplémentaires en 2006-07 Évaluer les résultats et recommander les initiatives qui se sont avérées les plus fructueuses
Nouvelle planification du développement professionnel des enseignants située dans le contexte de la planification de l'amélioration de l'école afin d'aider le personnel enseignant à appuyer les buts de l'école et à améliorer le rendement des élèves	50 000 $ • Planifier / développer / introduire les grandes lignes d'un processus collaboratif de développement professionnel • Identifier les sites pour les projets pilotes et le financement nécessaire pour la suppléance et le développement professionnel commençant en 2006-07	Faire la mise à l'essai du projet en 2006-2007, évaluer les résultats et faire le lien avec la planification des améliorations à mesure que le projet est implanté dans d'autres écoles
Revoir la corrélation entre les tâches de l'enseignant et leur formation, revoir les programmes de formation des enseignants et établir un plan pour corriger les problèmes	50 000 $ • Revoir les programmes de formation des enseignants • Recommander des modifications au programme et un plan pour corriger les problèmes identifiés	Considérer, avec les partenaires, les recommandations et les plans nécessaires pour effectuer les modifications qui peuvent être implantées en 2006-07 et dans les années futures
Augmenter les ressources et le soutien pour l'enseignement des mathématiques	1 820 000 $ • Nouveaux livres et nouvelles ressources, 4e et 9e années • Implanter *Math Essentials 10*, projet pilote *Math Essentials 11* • DP pour tout le personnel de mathématiques de la 10e à la 12e années • l'enseignement des mathématiques : communication foyer - école • 7 mentors ETP pour l'enseignement des mathématiques de la maternelle à la 9e année	Ressources d'apprentissage pour la maternelle à la 9e année, augmenter jusqu'à 50 le nombre de mentors selon les ressources disponibles, plus de support pour travail à la maison et ajout de ressources en ligne

Initiative	Plan pour 2005–06	Années suivantes '06–07 à '08–09
Augmenter les ressources et le soutien pour l'enseignement des langues	1 240 000 $ • Soutien / programmes d'études pour l'écriture M à 3e, 4e à 6e, 7e à 10e années • Soutien / programmes d'études pour la lecture 4e à 6e, 7e à 9e années • Nouveau cours de 220 heures *English 10 Plus* • Manuels et ressources supplémentaires pour les enseignant(e)s achetés par le ministère de l'Éducation • Communication foyer – école • 7.0 mentors ETP pour l'enseignement des langues de la maternelle à la 9e année	L'élargissement des programmes de lecture et d'écriture, augmenter jusqu'à 40 le nombre de mentors selon les ressources disponibles
Initier une série de projets en français langue seconde pour ajouter des ressources, un personnel qualifié et de nouvelles manières d'offrir les cours afin de doubler, en 2013, la proportion des finissants qui possèdent un niveau de français fonctionnel	640 000 $ • Évaluation des besoins par rapport aux lacunes au niveau des programmes d'études, des bibliothèques, des salles de classe et des ressources pour l'apprentissage • Options au niveau des compétences (bourses, immersion, mentorats) • Piloter d'autres manières d'offrir les cours, de français de base • Fournir des ressources supplémentaires pour l'apprentissage du français	Redresser les lacunes trouvées, élaborer des ressources; surveiller le progrès des élèves dans les nouvelles manières d'offrir les cours; développer davantage les outils pour évaluer le rendement des élèves selon les ressources disponibles
Élargir les options de programmes avancés pour les élèves qui les désirent et augmenter l'offre de cours en ligne pour améliorer l'accessibilité	225 000 $ • Préparer le lancement du BI pour 2006–07 • Développer les cours Advanced Chemistry 11, Music 12, Visual Arts 12, Chemistry 12, Global Geography 12, Global History 12 • Piloter les cours Advanced Music 11, Visual Arts 11, Physics 11, Physics 12 • Ajouter plus de cours en ligne	Implanter le programme de BI dans d'autres écoles; continuer l'élaboration de nouveaux cours et d'appui ainsi que l'ajout d'un maximum de cinq nouveaux cours en ligne chaque année selon les ressources disponibles

« On doit tester les élèves pour savoir où ils sont rendus, et ensuite on doit utiliser ces informations pour améliorer les écoles afin que les élèves profitent d'excellents environnements d'apprentissage. »

- Participant au forum

2. Combler l'écart

Certains élèves ne réussissent pas dans le système des écoles publiques et ont besoin de structures de soutien supplémentaires ou différentes. Le but de ce volet est d'aider chaque élève à réussir. Dans plusieurs cas, ceci nécessitera une contribution constante et l'appui de plusieurs partenaires.

Programmes qui aideront plus d'élèves à réussir

Certains élèves ne réussissent pas au niveau secondaire, ou ils ne participent pas de façon active à leur éducation. Nous avons mis à l'essai des programmes pilotes pour les aider à réussir et pour trouver des moyens de les garder à l'école jusqu'à la fin de leurs études. D'autres options doivent être offertes pour leur permettre de progresser vers un emploi valable ou vers des études postsecondaires.

OPTIONS ET OPPORTUNITÉS

Nous procédons en ce moment à l'élaboration d'un programme appelé *Options et opportunités* (ou O$_2$), dont le but est de répondre aux besoins de ces élèves. Les composantes comprendront notamment des partenariats avec la communauté, une planification intégrée de l'éducation aux carrières, les compétences pour le marché du travail, des liens avec la famille, et un bon départ dans la formation aux métiers. Pour qu'un tel programme réussisse, il sera indispensable qu'il y ait collaboration soutenue avec les partenaires du système éducatif et de la communauté. À titre d'exemple, le *Nova Scotia Community College (NSCC)* a accepté de garantir des places dans ses programmes aux élèves qui réussiront. La direction Skills and Learning du ministère de l'Éducation élaborera des ressources supplémentaires sur les carrières afin d'aider les élèves et leurs parents à se préparer pour l'avenir.

YOUTH PATHWAYS AND TRANSITIONS

La stratégie *Youth Pathways and Transitions* qui a connu un succès sera maintenue. La stratégie s'applique aux élèves du secondaire qui aspirent à une carrière. Elle reconnaît automatiquement certains crédits de l'école pour fins d'admissibilité aux programmes du *NSCC*. Elle s'assure que les élèves possèdent un portfolio de carrière, ce qui, selon des recherches effectuées, contribue largement à la capacité des élèves de faire valoir, auprès d'employeurs potentiels, leurs compétences, leurs connaissances et leurs expériences.

« J'ai complété récemment un cours de maîtrise en littératie et la plupart des principes que j'ai lus et appris ont été intégrés dans ce plan. »

- Une enseignante

Pour réussir dans la vie après avoir terminé leurs études scolaires, les élèves doivent répondre à certaines normes de littératie. Le programme l'appréciation de rendement en littératie au niveau élémentaire, qui fut d'abord initié en 2003, a permis de reconnaître les élèves qui ne répondaient pas aux attentes en matière de lecture et d'écriture. Les premiers résultats de

cette évaluation ont été communiqués aux écoles et aux parents au début de l'année 2004. Le personnel enseignant a reçu des lignes directrices et l'assistance nécessaire pour planifier certaines interventions qui pourraient aider les élèves qui s'inscriraient en septième année. Ce soutien sera offert jusqu'à la 9e année alors que les élèves devront se soumettre à une nouvelle appréciation de rendement en littératie. L'aide continuera jusqu'à ce que les élèves répondent aux attentes.

« Félicitations pour la poursuite d'améliorations et pour l'accent placé sur les besoins des élèves. »
- Participant au forum

À mesure que l'appréciation de rendement en littératie sera étendue aux niveaux de la 3e et de la 9e année (voir détails à la section **Mesurer la réussite et en rendre compte**), le soutien offert au personnel enseignant sera accru et ressemblera au soutien qui est déjà en place dans le cadre du programme d'évaluation de la littératie au niveau élémentaire. Le ministère va surveiller et appuyer les résultats obtenus dans les écoles et il offrira son soutien relativement à la littératie.

Une approche similaire est prévue pour appuyer l'évaluation des mathématiques en 3e, en 6e et en 9e années. En plus, un soutien qui sera offert au niveau de la maternelle à la 2e année aidera à préparer les élèves au processus d'évaluation auquel ils devront se soumettre en 3e année.

LES APPRENANTS NÉO-ECOSSAIS D'ORIGINE AFRICAINE

Le document *Black Learner's Advisory Committee Report on Education* (le rapport *BLAC*), publié en 1994, faisait de nombreuses recommandations en vue de rendre le système éducatif plus équitable et plus accessible pour les apprenants néo-écossais d'origine africaine. Plusieurs des recommandations ont déjà été mises en œuvre, et, au cours des quatre prochaines années, le côté opérationnel des recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre sera abordé. Parmi celles-ci, il y a l'élaboration de programmes scolaires qui tiendront davantage compte des besoins de la population diversifiée des élèves; la création de programmes de leadership et de programmes de développement pour les enfants et les jeunes néo-écossais d'origine africaine; la mise sur pied de bourses et de prix pour les études postsecondaires, et un programme d'année de transition au *Nova Scotia Community College*. Un financement supplémentaire sera attribué pour le recyclage des adultes, le développement de connaissances pratiques et une formation en vue d'un emploi; et pour la poursuite de recherches qui permettront aux apprenants canadiens d'origine africaine de mieux contribuer au renouvellement du système éducatif.

LES APPRENANTS AUTOCHTONES

La *Commission royale sur les peuples autochtones* de 1996, le rapport du *Symposium sur l'éducation autochtone* de la FCE en 2002, et le *Rapport du Premier Ministre sur la Table ronde Canada-Autochtones : Renforcer la relation* ont tous affirmé qu'il faut que nous améliorions les résultats de l'éducation des enfants et des jeunes autochtones. L'idée est de faire un examen des

expériences et des besoins des apprenants des Premières nations, c'est-à-dire principalement les Mi'kmaq dans le système scolaire de la Nouvelle-Écosse. Nous étudierons des pratiques exemplaires dans des sites de démonstration et l'impact d'agents de liaison entre le foyer et l'école. Les résultats de ces études permettront aux partenaires d'élaborer conjointement les prochaines étapes.

AGENTS DE LIAISON ENTRE LE FOYER ET L'ÉCOLE

La plupart des gens s'entendent sur le fait que, si la connaissance de la langue d'une communauté se perd, c'est la culture même dont cette langue fait partie qui se perd. Afin de palier à cette situation, des ressources pédagogiques seront élaborées, pilotées et implantées pour appuyer le programme de langue Mi'kmaw au premier cycle du secondaire.

PROGRAMME DE LANGUE MI'KMAW

Nous sommes témoins d'un nombre croissant d'élèves dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Ces élèves ont besoin d'aide pour arriver à développer des compétences suffisantes pour lire et écrire dans la langue anglaise et réussir à l'école. Même s'il n'existe pas de financement ciblé à l'heure actuelle pour l'enseignement spécifique de l'ALS, le nouveau Bureau de l'Immigration fournira sous peu un financement aux conseils scolaires pour un enseignement en ALS à partir de 2005–2006, là où le besoin existe.

LIGNES DIRECTRICES ET DES OUTILS D'APPRÉCIATION DE RENDEMENT POUR ALS

Le ministère de l'Éducation a élaboré des lignes directrices et des outils d'appréciation de rendement, mais ceux-ci ne sont pas encore implantés. Un financement sera prévu pour les conseils scolaires qui désirent implanter les lignes directrices et les outils d'évaluation qui aideront les élèves à répondre aux attentes en matière de lecture et d'écriture, ce qui les encouragera à demeurer à l'école.

La Direction Skills and Learning du ministère appuie le développement de la littératie communautaire depuis un certain temps. Cette initiative sera continuée. Les partenariats seront élargis dans le domaine de la littératie familiale et parent-enfant en mettant sur pied des initiatives pilotes liées aux écoles. Les parents qui se sentent à l'aise de lire à leurs enfants, et qui ont des habitudes de lecture pour apprendre et pour se divertir, seront plus en mesure de soutenir leurs enfants en les encourageant de lire pour le plaisir.

LITTÉRATIE FAMILIALE ET PARENT-ENFANT

L'éducation spéciale

Le rapport *Étude de la mise en œuvre de la politique en matière d'éducation spéciale* de 2001 faisait 34 recommandations, dont bon nombre ont été mises en place dans le cadre de l'initiative *Vie et apprentissage*. L'implantation se terminera au cours des cinq prochaines années. Les recommandations comprennent un financement qui permettra aux conseils scolaires et au ministère de fournir des ressources et du développement professionnel associé aux ressources, afin d'augmenter les opportunités pour les élèves avec des besoins particuliers. Il s'agit aussi d'améliorer la communication avec les

parents de ces mêmes élèves par l'offre de conférences, de manuels, de fiches d'information et d'autres ressources et d'aider les enseignants dans leur travail auprès des élèves qui ont des besoins particuliers.

Dans le cadre de l'initiative *Vie et apprentissage*, les conseils scolaires ont reçu des subventions pour des projets pilotes axés sur l'étude de nouvelles façons de régler des questions difficiles en matière de services aux élèves, tels les problèmes de comportement. Grâce à ces projets pilotes, nous avons pu mettre en évidence de nombreuses pratiques exemplaires. Les engagements de *Vie et apprentissage* seront terminés durant 2005–06 et un nouveau *Fonds du défi de l'innovation* sera établi de façon à ce que toutes les écoles puissent bénéficier de ces pratiques ou élargir leurs services existants.

NOUVEAU *FONDS DU DÉFI DE L'INNOVATION*

Intervention préventive en lecture-écriture est un programme intensif conçu spécialement en vue d'aider le 20 pour cent des élèves de 1re année qui sont les plus faibles en lecture et en écriture. Au fil des ans, on a pu observer que ce programme aidait à renforcer les compétences en lecture et en écriture des élèves dans la suite de leur scolarité. Des fonds sont ciblés pour la réalisation du programme dans toutes les classes anglaises de 1re année en 2005–06 et on le maintiendra dans les années à venir afin de s'assurer que les élèves aient de bonnes compétences en lecture et en écriture dès le départ de leur scolarité.

LA QUALITÉ DU PROGRAMME *INTERVENTION EN LECTURE-ÉCRITURE*

La qualité d'ensemble du programme *Intervention en lecture-écriture* sera améliorée et on continuera le programme de formation afin d'assurer un nombre suffisant d'enseignants. Le programme sera aussi offert aux élèves des classes d'immersion française. Cette offre sera en vigueur dès que des enseignants francophones auront reçu la formation nécessaire pour administrer le sondage d'observation dont le but est d'évaluer les compétences des élèves en matière de lecture et d'écriture.

Les élèves avec des besoins particuliers pourraient tirer profit d'un soutien technologique qui leur permettrait de participer plus pleinement à leur propre éducation. On utilise communément l'expression « technologie fonctionnelle » pour désigner ce soutien. Cette technologie comprend notamment des logiciels de reconnaissance vocale, des claviers spéciaux et les écrans tactiles. Certains conseils scolaires ont une avance sur les autres dans ce domaine; cependant ils ont tous besoin d'avoir accès à de telles ressources.

BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT DE RESSOURCES DE TECHNOLOGIE FONCTIONNELLE

Un financement sera mis en place pour établir des bibliothèques de prêt afin de donner accès à toutes les régions de la Nouvelle-Écosse à une technologie fonctionnelle partagée.

Un nouveau *Programme d'appui aux frais de scolarité* a été établi en 2004–05. Nous pensons que les conseils scolaires sont en mesure de répondre aux besoins de tous les élèves, cependant le nouveau programme offre d'autres

possibilités à certains élèves. Les parents d'élèves qui sont inscrits dans un Plan de programme individualisé (PPI) ont le choix de faire une demande pour des frais de scolarité dont le montant serait égal au financement reçu par le conseil scolaire pour un élève. Les critères d'approbation pour de telles demandes sont clairs et le financement se limite à une durée maximale de deux ans, puisqu'on s'attend que l'élève serait alors en mesure de s'intégrer au système scolaire après deux ans. Nous anticipons qu'une évaluation du *Programme d'appui au frais de scolarité* soit faite en 2008–09 afin d'établir s'il serait avantageux de proposer des changements à la structure ou à la mise en oeuvre du programme.

Le nombre d'aides-enseignants connaît une croissance annuelle depuis le milieu des années 1990. Les aides-enseignants sont une ressource importante dans la salle de classe lorsqu'ils travaillent conjointement avec des enseignants professionnels, des enseignants ressource et d'autres professionnels de l'éducation. Les lignes directrices établissant le seuil minimal pour les aides-enseignants au niveau de la scolarité et des compétences requises ont été établies en 1998. Un sondage effectué en 2002 a démontré que la plupart des aides-enseignants répondaient à ces exigences. Au cours de l'année scolaire 2005–06, les conseils scolaires vont vérifier si tous les aides-enseignants en place répondent aux exigences et ils verront à ce que celles-ci deviennent les exigences minimales lorsqu'il s'agira d'embaucher de nouveaux aides-enseignants.

SEUIL MINIMAL POUR LES AIDES-ENSEIGNANTS

Soutiens à l'éducation

La *Politique en matière d'équité raciale* a été élaborée en 2002 en réaction aux divers problèmes soulevés dans le document *BLAC Report on Education : Redressing Inequity—Empowering Black Learners* et par le rapport du groupe de travail sur l'éducation des Mi'kmaq. La politique fut implantée au niveau élémentaire au cours de l'année scolaire 2004–05. Elle sera maintenant étendue au niveau secondaire en offrant des sessions de formation professionnelle et des conférences. Les écoles donneront l'élan à la *Politique en matière d'équité raciale* en mettant leurs expériences en commun, en observant les indices de succès, en évaluant les changements apportés par la politique et en y proposant des améliorations.

DONNER VIE À LA *POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ RACIALE*

Il y a déjà quelques années que la province avait établi, pour les écoles publiques, une cible moyenne d'un ordinateur pour cinq élèves. Cet objectif fut atteint et on a récemment implanté un nouveau programme, *Technology Refresh Program*, destiné à remplacer les plus vieux ordinateurs, les logiciels et les accessoires dans les salles de classe au premier cycle du secondaire, là où se

trouvaient le plus de ressources démodées. Le programme a été mis en œuvre au niveau de la 7e année et les autres niveaux seront faits au cours de la durée du programme.

La technologie dans la salle de classe appuie les apprenants dans la mesure où elle est intégrée à l'enseignement. Certaines conditions de base doivent exister pour que l'utilisation de la technologie s'avère utile. D'abord, le personnel enseignant doit savoir l'utiliser. Deuxièmement, la classe doit pouvoir compter sur un soutien technique disponible sur place. Pour répondre à de telles lacunes, des fonds supplémentaires seront prévus pour embaucher d'autres techniciens pour assurer un soutien technique dans la salle de classe et dans l'école. D'autres sessions de développement professionnel seront offertes au personnel enseignant pour les aider à intégrer la technologie à leur enseignement.

« L'éducation à distance est très importante pour les régions rurales. »
- Partenaire en éducation

Certains conseils scolaires offrent des cours en ligne, surtout aux élèves qui se trouvent dans des écoles de petites communautés rurales. En 2005–06, le ministère va suppléer ces activités en assurant le financement d'un projet pilote visant certaines écoles rurales désignées qui auront accès à des cours spécialisés de niveau secondaire qui autrement ne pourraient pas facilement être offerts dans de tels milieux.

Des livres et des ressources supplémentaires

Le ministère de l'Éducation fera l'achat de plus de manuels et de ressources qui seront distribués directement aux écoles. Cette mesure s'ajoute à l'augmentation déjà prévue à l'allocation de crédits pour l'achat de manuels à partir de 2005–06. L'allocation, qui est basée sur le nombre d'élèves, fait partie du financement annuel de la province aux conseils scolaires. Les conseils scolaires utilisent ces fonds pour faire l'achat de livres et d'autres ressources qui figurent à la liste des ressources pédagogiques autorisées. Le montant de l'allocation n'avait pas changé au cours des dernières années. L'augmentation permettra aux élèves d'avoir accès à plus de livres et de ressources dont ils ont besoin pour réussir.

« Une planification plus précise pour l'enrichissement des bibliothèques d'école. La plupart des thèmes ont des liens directs avec la bibliothèque scolaire qui, lorsqu'adéquatement financée et dotée de personnel, contribue à accroître le rendement des élèves, à l'intérieur comme à l'extérieur de la salle de classe. »
- Partenaire en éducation

On propose que des fonds soient rendus disponibles pour les bibliothèques scolaires au cours des prochaines années. Ces fonds seraient utilisés pour l'achat de livres et de ressources supplémentaires qui sauraient appuyer les programmes d'études des écoles et suppléer les ressources que le ministère fournit déjà aux écoles. Le financement sera également utilisé pour améliorer le rapport bibliotechnicien-élève afin d'offrir aux élèves et au personnel enseignant un meilleur accès aux bibliothèques et à l'aide que celles-ci sont en mesure d'offrir.

Engagements du document *Blueprint* visés par le thème *Combler l'écart*

Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble répond à plus de 40 engagements, décrit dans le *Blueprint* du gouvernement provincial. Une liste complète se trouve à l'annexe A. Les engagements liés à ce thème sont :

77	Former 88 technologues de laboratoire médical supplémentaires au cours des quatre prochaines années et offrir des bourses à ceux qui acceptent de travailler en Nouvelle-Écosse (lien à l'initiative *Pathways*).
137	Fournir aux élèves au moins un million de livres, des outils pour les mathématiques, des didacticiels et des ressources d'enseignement (d'ici la quatrième année du plan).
139	Utiliser les résultats de tests individuels (lecture et mathématiques) et les appréciations de rendement des enseignants pour identifier les élèves qui ont des difficultés; offrir des interventions et du soutien au premier cycle du secondaire pour obtenir de meilleurs résultats d'apprentissage.
141	Terminer le plan *Vie et apprentissage* pour les élèves qui ont des besoins particuliers, y compris un plus grand nombre de professionnels, une technologie fonctionnelle, la disponibilité du programme *Intervention préventive en lecture-écriture* à toutes les classes de première année et un soutien individualisé aux élèves (17,4 millions de dollars de 2003 à 2006).
142	Établir et financer un nouveau programme d'appui à la scolarité pour les élèves qui ont des besoins particuliers et les élèves du plan de programme individualisé. Le programme inclura un processus d'appel plus rapide, un ombudsman pour les élèves ayant des besoins particuliers qui aura l'autorité de recommander des options, et un financement aux parents des élèves du PPI qui fréquentent des écoles privées. Du soutien supplémentaire pourrait être offert aux familles à faible revenu afin que leur situation financière ne soit pas un obstacle. De plus, des ententes de responsabilités seront requises avec les écoles privées.
143	Établir des normes minimales pour tous les nouveaux aides-enseignants. Offrir du perfectionnement professionnel aux aides-enseignants actuels afin que leurs compétences puissent répondre aux besoins des enfants qu'ils aident.
145	Ajouter des ressources pour appuyer la viabilité à long terme des écoles rurales dans les régions isolées, y compris l'établissement de normes minimales pour l'enseignement en classe et à distance.
154	Mettre en œuvre les recommandations du rapport du *Provincial Student Education Council* sur l'intimidation, y compris des sessions de formation pour les enseignants à l'échelle de la province.
185	Mettre en œuvre les recommandations présentées dans le rapport BLAC.

Initiative	Plan pour 2005–06	Années suivantes '06–07 à '08–09
Un nouveau volet Options et opportunités (O^2) sera développé, reliant des partenaires de l'éducation et la communauté, augmentant l'apprentissage et la formation des jeunes en stage, afin de les garder à l'école jusqu'à la fin de leurs études	1 518 000 $ (728 000 $, 390 000 $, 400 000 $) • Initier les deux premières composantes du programme O^2 et en développer d'autres • Augmenter les occasions offertes pour la formation de jeunes en stage • Lancer le Portfolio de carrière de l'élève en 7^e année • Subventions aux conseils scolaires pour augmenter la capacité de répondre aux besoins des élèves et d'augmenter le succès de l'apprentissage	Continuer l'élaboration des composantes du programme et de partenariats avec la communauté; évaluer l'impact sur le taux de réussite des élèves qui terminent leurs études scolaires

Initiative	Plan pour 2005-06	Années suivantes '06-07 à '08-09
Continuer le programme Youth Pathways and Transition et y ajouter des cours et des ressources	370 000 $ • Introduire Geomatics 12, Tourism 12, piloter Health and Human Services 12 • Implanter Computer Programming 12	Continuer l'élaboration et la mise en œuvre de programmes qui répondent à des besoins connus
Le programme d'appui à la littératie sera étendu aux niveaux de la 3e, de la 6e et de la 9e années et les interventions seront coordonnées et surveillées	902 000 $ • Élaboration des plans d'appui en littératie à l'intention des élèves • Continuer le soutien aux élèves de 7e et de 8e années qui n'ont pas atteint les normes de littératie pour le niveau élémentaire • Préparer un soutien pour les niveaux de la 4e, de la 5e et la 6e années conformément à la nouvelle appréciation de rendement en littératie prévue pour la 3e année, similaire au soutien offert en 7e année	Appui et surveillance des plans d'appui en littératie à l'intention des élèves Initier un nouveau soutien au début de l'élémentaire après l'introduction de la nouvelle appréciation de rendement en littératie de la 3e année
Nouvelle stratégie de soutien aux mathématiques coordonnée avec les nouvelles appréciations de rendement en mathématiques	0 $ • Établissement d'un comité consultatif pour l'appréciation de rendement en mathématiques • Mise à l'essai d'items pour la maternelle à la 2e année et pour la 3e année, pour l'appréciation du rendement en mathématiques • Publication des lignes directrices de l'administration des tests de rendement	Les élèves qui sont sur un plan d'appui en mathématiques seront appuyés et surveillés Élaborer une stratégie et des ressources pour un soutien qui devrait commencer en 2007-08
Appuyer les apprenants néo-écossais d'origine africaine en continuant l'implantation du rapport BLAC	969 000 $ • Financer l'embauche de 8 employés ETP pour les étudiants • Préparer le Programme de transition au NSCC • Augmenter les bourses et les prix postsecondaires • Nouveaux programmes de leadership pour les jeunes, de sensibilisation des parents et d'éducation permanente • Continuer l'élaboration de programmes d'études • Financer des recherches par *Africentric Learning Institute*	Continuer et terminer l'implantation des recommandations du rapport BLAC selon les ressources disponibles

Initiative	Plan pour 2005-06	Années suivantes '06-07 à '08-09
Soutenir les apprenants Mi'kmaq en faisant une analyse de leur expérience éducative, en pilotant des agents de liaison entre le foyer et l'école et en développant des programmes d'études et des ressources pour appuyer le programme de langue Mi'kmaw pour le premier cycle du secondaire	105 000 $ • Rechercher et planifier le programme d'analyse d'expérience éducative et d'agents de liaison entre le foyer et l'école et choisir des sites pour l'étude • Élaborer des ressources pour la programmation de 7e année • Élaborer des ressources pour la programmation de 8e année	Terminer la programmation de 9e année et élaborer des ressources pour la 8e et la 9e années, choisir les sites pour les agents de liaison entre le foyer et l'école, élaborer des ressources pour les parents, évaluer le résultat des études complétées
Soutien aux conseils scolaires pour les élèves d'ALS afin de les garder à l'école	100 000 $ • Subventions aux conseils scolaires afin qu'ils soient en mesure d'implanter les ressources d'ALS pour aider les élèves à répondre aux attentes et à demeurer à l'école	Continuer le soutien et éventuellement évaluer l'impact du programme
Élargir les partenariats dans le domaine de la littératie parent-enfant afin d'aider tous les parents à soutenir leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture	50 000 $ • Avec le *Family Literacy Advisory Group*, continuer de sensibiliser le public aux programmes en place • Projets pilotes pour parents qui ont des compétences limitées en littératie	Continuer le travail avec les parents ayant des compétences limitées en littératie, continuer le travail de sensibilisation
Continuer l'implantation des recommandations du CEES au niveau des professionnels, des ressources et de la communication avec les parents	630 000 $ • Continuer d'ajouter des professionnels en éducation spéciale • Ajouter des outils pour communiquer avec les parents • Financement pour accroître les ressources en éducation spéciale	Continuer jusqu'à ce que la réponse du ministre au rapport du CEES soit complètement implantée
Développer une formation pour les enseignants afin d'améliorer leurs compétences pour travailler avec des enfants atteints d'autisme	380 000 $ • Avec les conseils scolaires et l'université Dalhousie, faire des recherches, consulter d'autres autorités et développer un programme de formation pour répondre aux besoins • Commencer à offrir une formation professionnelle	Continuer d'offrir une formation, ajouter des modules de formation selon les besoins et conçus d'après l'expérience et la recherche
Une fois les projets pilotes complétés, établir un nouveau Fonds du défi de l'innovation permettant aux conseils scolaires d'appliquer les meilleures solutions aux questions difficiles en matière de services aux élèves, relevées au cours des deux dernières années	0 $ • Fournir des subventions aux conseils scolaires afin qu'ils puissent élargir les solutions salutaires à plus d'écoles	Établir un nouveau fonds. Continuer la surveillance, l'évaluation et l'amélioration des solutions salutaires

Initiative	Plan pour 2005–06	Années suivantes '06–07 à '08–09
Soutenir et améliorer la qualité du programme d'intervention préventive en lecture-écriture et l'étendre à l'immersion française	250 000 $ • Élargir le programme à toutes les classes anglaises de 1re année • Commencer à revoir la qualité du programme, y compris des sessions de formation pour répondre au besoin d'un personnel enseignant qualifié • À partir de recherches effectuées, préparer l'extension du programme aux classes de 1re année en immersion	Continuer la formation, l'implantation des normes de qualité et autres améliorations; implanter le programme en immersion française
Élargir l'accès aux ressources de la technologie fonctionnelle à tous les conseils scolaires	200 000 $ • Fournir les fonds et des directives aux conseils scolaires de chaque région afin qu'ils aient accès aux ressources et aux services	Surveiller l'implantation et fournir des directives supplémentaires au besoin
Continuer le Programme d'appui aux frais de scolarité commencé en 2004 et l'évaluer après une période d'expérience suffisante	200 000 $ • Continuer d'administrer le programme implanté au cours de l'année scolaire 2004–05 • Surveiller la mise en œuvre du programme par des écoles privées autorisées	Continuer la surveillance et prendre les actions nécessaires; évaluer en 2008–09
Tous les aides-enseignants doivent posséder les compétences minimales contenues dans les lignes directrices pour aides-enseignants	0 $ • Les Conseils scolaires doivent voir à ce que tous les aides-enseignants répondent aux exigences minimales de compétence • Lignes directrices uniformes pour l'embauche de nouveaux aides-enseignants	Continuer l'application des exigences minimales de compétence dans l'embauche d'aides-enseignants
Continuer l'implantation de la politique d'équité raciale au niveau secondaire en demandant aux écoles de surveiller les succès et de planifier des améliorations	100 000 $ • Implanter la politique à certains niveaux du secondaire • Continuer le soutien au niveau élémentaire là où la politique est déjà implantée	Continuer l'implantation jusqu'à ce que tous les niveaux et toutes les écoles soient atteints. Surveiller et évaluer le succès au cours des années

Initiative	Plan pour 2005–06	Années suivantes '06–07 à '08–09
Mettre à jour la technologie dans les salles de classe en commençant au premier cycle du secondaire et appuyer son utilisation dans la salle de classe en offrant un soutien technique accru et un développement professionnel; augmenter l'accès à des cours offerts en ligne	1 580 000 $ • Mettre à jour les ordinateurs et l'équipement en 8e année • Financer 50 cours en ligne pour les élèves des petites écoles secondaires rurales • Élaborer 3 nouveaux cours en ligne • Ajouter le financement nécessaire pour 1 000 jours supplémentaires de DP • Ajouter le financement nécessaire pour 10 techniciens supplémentaires ETP pour les écoles	Étendre la mise à jour à d'autres niveaux, à partir de la 9e année. Continuer l'ajout de fonds supplémentaires pour le DP et les techniciens
Fournir plus de manuels aux élèves, en plus de l'augmentation prévue à l'allocation des crédits	1 000 000 $ • fournir des manuels directement aux écoles pour les programmes de base afin de répondre aux besoins soulevés par le ministère	Continuer de fournir des manuels selon les ressources disponibles et les besoins définis
Appuyer les améliorations aux bibliothèques scolaires	570 000 $ • subventions aux conseils scolaires pour faire une mise à jour des ressources de la bibliothèque • développer des lignes directrices, des normes et des listes de ressources pour les bibliothèques scolaires	Implanter les lignes directrices et les normes, soutenir les conseils scolaires dans leurs améliorations de qualité; promouvoir l'accès aux services de bibliothèque en améliorant le personnel

3. Développer des apprenants actifs et en bonne santé

Les écoles ont un rôle à jouer pour ce qui est d'encourager les élèves à adopter un mode de vie sain et actif. Avec la coopération des partenaires du système scolaire et avec l'adoption de plusieurs changements individuels au fil du temps, les élèves pourront devenir des apprenants plus motivés à l'école et des Néo-Écossais qui mèneront un mode de vie plus sain durant toute leur vie.

DEUX PARTENAIRES FINANCIERS

Les initiatives s'inscrivant dans ce thème sont financièrement soutenues par deux partenaires—le ministère de l'Éducation et le Bureau de promotion de la santé du ministère de la Santé. Nous décrivons dans cette section, tous les volets de l'initiative afin de donner une vision claire de ce qui doit être fait. Néanmoins, chaque partenaire a pour responsabilité directe de financer les initiatives particulières. Tel que noté ailleurs, l'allocation du ministère de l'Éducation est de 1,8 millions $ tandis que celui du BPS est de 1,7 millions $. Chacun des partenaires est responsable des initiatives particulières qui relèvent directement de leur budget.

L'éducation à la santé, l'éducation physique et le leadership chez les élèves

« Des élèves en santé apprennent mieux – il ne faut pas perdre ceci de vue. »
– Participant au forum

L'enfant qui mène une vie saine et active deviendra un adulte qui mène une vie saine et active, en autant que ce mode de vie est encouragé à l'école et que l'enfant voit dans son entourage des personnes qui ont adopté un tel mode de vie.

Il existe déjà un portfolio complet de programmes d'études de santé et d'éducation physique. Dans le cadre de sa stratégie du programme *Time to Learn* qui date de 2002, le ministère de l'Éducation recommande de prévoir chaque jour un temps minimum d'éducation physique et d'activité physique.

PROGRAMMES COMPLETS D'ÉDUCATION À LA SANTÉ

De nouveaux programmes complets de santé seront élaborés et mis en œuvre pour les niveaux scolaires de la maternelle à la 9e année, afin d'appuyer l'objectif du ministère de l'Éducation d'avoir dans ses écoles des élèves en bonne santé. Ces programmes incluront des sections sur la nutrition, la sécurité, la prévention de la toxicomanie, la santé mentale, la prévention de l'intimidation et la santé sexuelle. De nouveaux cours d'études familiales, de santé et de services sociaux seront élaborés ainsi que des manuels et des pamphlets sur des carrières liées à la santé et sur des aliments sains.

On augmentera le soutien afin de garantir une implantation plus efficace des programmes d'éducation physique de la maternelle à la 9e année. De nouveaux programmes d'éducation physique seront ajoutés pour les 10e, 11e

AUGMENTATION D'ENSEIGNANTS COMPÉTENTS EN ÉDUCATION PHYSIQUE

et 12e années. Au fil du temps, le nombre d'enseignants compétents en éducation physique sera augmenté, en particulier pour les niveaux de la 3e à la 6e années, afin d'aider le ministère de l'Éducation à répondre aux exigences minimales pour l'enseignement de l'éducation physique. Des subventions du Bureau de promotion de la santé permettront de mettre à jour l'équipement nécessaire pour l'enseignement de l'éducation physique.

Un leadership sera mis en place pour aider les écoles à améliorer un mode de vie sain dont l'exemple sera donné à l'école. Un nouveau coordonnateur provincial (dont le coût d'embauche sera partagé par le ministère de l'Éducation et le Bureau de promotion de la santé) travaillera avec les conseillers des conseils scolaires pour s'assurer d'une implantation solide de la programmation, des ressources et des divers programmes.

« [C'était] merveilleux de voir des points de vue si englobants, de même qu'une volonté d'identifier des problématiques du système et de les percevoir comme des défis. »

- Participant au forum

Un des objectifs est d'obtenir une amélioration de 10 pour cent dans le taux d'activité physique pour tous les enfants inactifs d'ici à 2010 et particulièrement chez les filles et les jeunes femmes chez qui le taux d'activité physique a tendance à diminuer à mesure qu'elles grandissent. Des ressources destinées aux parents et aux enseignants aborderont ce problème. Le Bureau de la promotion de la santé doublera le financement pour chaque école jusqu'à concurrence de 15 000,00 $ afin de mettre à jour l'équipement des terrains de jeu. Ces terrains augmenteront le nombre d'endroits où les enfants peuvent se livrer à des activités physiques. La nouvelle politique sur l'utilisation des écoles par la communauté sera implantée. Cette politique appuie l'amélioration de la santé dans la communauté en donnant un meilleur accès aux installations de l'école pour faire de l'exercice physique.

Le Bureau de promotion de la santé a rendu publique son intention d'élaborer davantage de programmes axés sur l'activité physique et sur le développement de compétences de leadership chez les jeunes. Le système scolaire public travaillera à enrichir ces nouveaux programmes afin d'augmenter le nombre d'occasions qu'ont les élèves de participer à des programmes de leadership individuels ou au niveau de l'école. Le système aidera aussi à reconnaître l'engagement et les réussites des individus et de l'école.

Une alimentation saine dans les écoles

Il faut que les enfants fassent de bons choix en matière d'alimentation pour aider leur apprentissage, leur croissance et leur développement, et afin qu'ils deviennent des adultes en bonne santé. Les écoles ont un rôle important à jouer sur ce plan, en aidant les élèves à faire de bons choix en matière d'alimentation, en s'assurant que tous les aliments disponibles dans les écoles

soient salubres, sains et nutritifs, et en trouvant d'autres moyens visant à lever des fonds qui ne vont pas à l'encontre de l'engagement de l'école de promouvoir le choix d'aliments sains.

Une nouvelle *Politique d'alimentation saine dans les écoles* sera mise en place avec d'autres partenaires pour aider les écoles, les élèves et les parents à relever ce défi. Un financement supplémentaire pour l'achat d'équipement (p. ex., des réfrigérateurs) a été accordé dès le début de 2005. Des inspections régulières seront faites par le ministère de l'Agriculture et des Pêcheries pour s'assurer d'une salubrité constante des aliments. Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le Bureau du développement économique aidera les conseils scolaires à utiliser leurs fonds de façon judicieuse en concluant des ententes avec des commerçants néo-écossaises pour la provision d'aliments sains produits localement. La politique inclura également un volet de recherche pour trouver d'autres moyens visant à lever des fonds, afin appuyer l'atteinte du but d'une alimentation saine dans les écoles.

« La collaboration entre Éducation et Santé est une force. »
- Partenaire en éducation

Les élèves qui entament leur journée en consommant un petit déjeuner nourrissant sont plus attentifs et apprennent mieux. Il existe déjà de nombreux programmes de petits déjeuners dans les écoles. Ces programmes fonctionnent bien et on peut s'en servir pour élaborer un programme élargi de petit déjeuner. Le ministère de l'Éducation travaillera avec le Bureau de promotion de la santé et d'autres partenaires pour appuyer la mise en place de programmes provinciaux de petits déjeuners offerts à l'école, en commençant avec le niveau élémentaire. Nous proposons d'élaborer des lignes directrices provinciales à partir du niveau élémentaire, en collaboration avec les partenaires, afin d'assurer que la qualité des aliments soit d'un niveau égal. Les partenaires aideront les conseils scolaires à respecter ces normes.

La sécurité dans les écoles

Le *Code de conduite pour les écoles* de la province a été présenté aux conseils scolaires en 2002. Nous sommes en train de mettre en œuvre de nouvelles directives en matière de code de conduite dans les écoles, afin de nous assurer que les écoles offrent un environnement positif où on se soucie du bien-être et de la sécurité des jeunes et où on offre les meilleures conditions possibles pour leur apprentissage. Le programme de formation *« Positive Effective Behavioural Supports »* a commencé au mois de mars 2005 et il sera étendu sur trois ans dans toutes les écoles. Une base de données sera établie pour tenir compte des incidents liés à des problèmes de comportement chez les élèves et pour les surveiller, et pour appuyer des stratégies de prise de décision et de développement dans le but de maintenir des comportements positifs et des écoles où l'on se sent en sécurité.

STRATÉGIES POUR MAINTENIR DES COMPORTEMENTS POSITIFS

Certaines écoles qui accueillent des élèves de la 7e à la 12e année ont des Centres de santé pour adolescents, soit à l'intérieur de l'école ou dans un lieu accessible aux élèves pendant la journée scolaire. Nous augmenterons la disponibilité de ces centres. Le ministère de l'Éducation et le Bureau de la promotion de la santé travailleront ensemble pour trouver des espaces et les ressources nécessaires à cet effet. Le Bureau de promotion de la santé offrira aux conseils scolaires une allocation budgétaire pour effectuer les rénovations nécessaires et les partenaires en santé fourniront le personnel pour les nouveaux centres.

Engagements du document *Blueprint* visés par le thème *Développer des apprenants actifs et en bonne santé*

Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble répond à plus de 40 engagements, décrit dans le *Blueprint* du gouvernement provincial. Une liste complète se trouve à l'annexe A. Les engagements liés à ce thème sont :

61	Aider les Néo-Écossais à optimiser leur part du marché en les sensibilisant davantage aux produits agricoles cultivés en Nouvelle-Écosse dans le cadre de l'initiative de l'image de marque de la Nouvelle-Écosse.
91	Faire la promotion dynamique de l'initiative *L'information est la meilleure prescription*, une campagne d'éducation visant à prévenir l'abus des médicaments sur ordonnance. (Ce sujet est inclus dans le programme d'éducation à la santé de la maternelle à la 6e année et de la 8e année.)
102	Continuer de travailler à l'élaboration d'une stratégie fondée sur les faits visant à réduire les taux élevés de maladies chroniques en Nouvelle-Écosse. Le plan de prévention des maladies chroniques de la Nouvelle-Écosse inclura une approche exhaustive s'étendant sur plusieurs années qui inclut des cibles et des délais.
105	Mettre en œuvre et financer les prochaines étapes présentées dans la stratégie d'activité physique de la Nouvelle-Écosse, *Enfant actif, enfant en santé*, qui est axée sur les enfants et les adolescents.
106	Attribuer des ressources supplémentaires à l'appui de l'équipe *Esteem* : les athlètes de la Nouvelle-Écosse visitent les écoles pour parler de la valeur et des avantages des sports et des habitudes de vie saines.
108	S'assurer que les écoles publiques sont disponibles pour appuyer les activités physiques gratuites parascolaires pour les jeunes (initiative menée par le ministère de l'Éducation).
109	Accorder au moins 6 heures après les heures de cours aux groupes communautaires qui encouragent l'activité physique.
111	Attribuer des ressources au sein du Bureau de promotion de la santé, du Secrétariat de la jeunesse et du Secrétariat des personnes âgées qui détermineront et mettront en œuvre de nouvelles approches communautaires qui favorisent des habitudes de vie saines chez les jeunes et les personnes âgées.
112	Collaborer avec les conseils scolaires pour mettre en œuvre des politiques d'alimentation saine dans le cadre de la stratégie sur l'alimentation saine de la Nouvelle-Écosse, *Our Healthy School* dans toutes les écoles élémentaires d'ici la quatrième année du plan.
113	Augmenter le nombre de Centres de santé pour adolescents partout dans la province.

116	Créer le premier prix des champions de la santé à l'école et au travail de la Nouvelle-Écosse. Les stratégies gagnantes pour la promotion de la santé seront publiées et accordées une rétribution financière, pour être utilisée à l'appui des initiatives continues relativement aux écoles et aux milieux de travail sains.
117	Collaborer avec le ministère de l'Éducation, le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse et les conseils scolaires pour élargir les possibilités de perfectionnement professionnel lié au programme d'études en santé.
118	Mettre en œuvre des programmes supplémentaires de lutte contre le tabac dans les écoles et les lieux de travail, y compris le programme *You Choose* dans les écoles (les élèves déterminent les publicités anti-tabac).
119	Continuer de financer la stratégie de lutte contre le tabagisme de la Nouvelle-Écosse en s'engageant à utiliser une partie des revenus supplémentaires générés par les taxes sur le tabac pour appuyer les programmes et les organismes de soutien anti-tabac (le ministère de l'Éducation est un partenaire confirmé).
121	Mettre en place un service de référence et d'information sur la santé et un site Web interactif pour répondre aux demandes d'information sur les services et programmes de santé gouvernementaux et non gouvernementaux (p. ex. Health Charities Network, Sports Nova Scotia).
122	Profiter au maximum de la valeur des professionnels de la santé publique de la Nouvelle-Écosse (infirmières de la santé publique, conseillers en matière de toxicomanie, employés paramédicaux, diététistes, etc.) en étudiant de nouvelles possibilités de participation dans les écoles et dans les centres de ressources familiales.

Initiative	Plan pour 2005–06	Années suivantes '06–07 à '08–09
Nouveaux programmes d'études en santé et en éducation physique pour améliorer ce qui est déjà en place	673 000 $ • Développer des programmes de M à 3e année et implanter ceux de 4e à 6e année • Introduire Santé / DPS, développer Styles de vie actifs 11, Leadership en éducation physique 12 • Pamphlets pour parents sur les programmes de santé • Commencer à ajouter des enseignants spécialisés en éducation physique	Implanter les programmes et les ressources à mesure qu'ils sont prêts; ajouter des enseignants à chaque année d'après les ressources disponibles
Le système scolaire appuie les programmes destinés à améliorer le mode de vie des élèves à l'école ainsi que le niveau d'activité physique des enfants et des jeunes	859 000 $ • Partager les coûts d'un coordonnateur provincial • Subventions aux conseils scolaires pour embaucher des consultants pour chaque conseil scolaire afin de faire la mise en œuvre des programmes • Mettre en oeuvre les lignes directrices pour l'utilisation des écoles par la communauté	
Questions liées au genre – l'activité physique – aider les filles et les jeunes femmes à maintenir leur taux d'activité physique; niveaux visés 5e à 9e	83 000 $ • Ressources d'apprentissage, sensibilisation, développement professionnel, information pour parents / CEC	Surveiller l'efficacité des actions, intervenir selon les besoins retenus à partir des résultats observés

Initiative	Plan pour 2005–06	Années suivantes '06–07 à '08–09
Continuer les programmes de leadership des écoles publiques qui existent déjà; appuyer les programmes du BPS en s'assurant que les élèves peuvent y participer; aider à la reconnaissance du succès des écoles et des individus. Élaborer des critères pour des crédits d'activités de valeur éducative qui se déroulent à l'extérieur de la classe	30 000 $ • Faire la promotion des Duke of Edinburgh Awards, des activités entre pairs, du bénévolat, de l'apprentissage par le service et d'autres programmes de développement des qualités de leadership	Continuer d'appuyer les programmes d'enrichissement au niveau de l'école afin d'augmenter la participation; envisager d'autres validations des acquis; autres appuis aux initiatives du BPS selon les ressources disponibles
Développer, avec des partenaires, une politique d'alimentation saine dans les écoles et aider les conseils scolaires à la mettre en oeuvre de façon rentable; élaborer des campagnes de levée de fonds scolaires plus saines	Budget du BPS • Ébauche d'une politique pour fins de consultation pour le printemps 2005 • Débuter la mise en oeuvre graduelle de la politique	Terminer la mise en œuvre de la politique
Soutien pour l'élargissement des programmes de petits déjeuners dans les écoles, incluant les normes de qualité provinciales.	Budget du BPS • Trouver des appuis pour élargir le programme • Élargir le programme à d'autres écoles élémentaires • Élaborer des normes de qualité provinciales	Continuer de bâtir le soutien, ajouter de nouvelles écoles et les encourager à travailler à maintenir les normes de qualité
S'assurer que les écoles respectent un certain niveau de sécurité en présentant le programme Positive Effective Behavioural Support à toutes les écoles et en tenant compte des incidents liés à des problèmes de comportement en vue d'apporter des améliorations	155 000 $ • Mis en œuvre dans 100 écoles à l'heure actuelle; ajouter jusqu'à 100 écoles de plus • Commencer la formation en leadership pour les conseils scolaires • Les écoles commencent à tenir compte des incidents liés à des problèmes de comportement	Continuer la mise en œuvre jusqu'à ce que la politique soit en place dans toutes les écoles. Utiliser les données sur les problèmes de comportement pour prendre des décisions et relever les défis de comportement de taille
Prévoir des espaces pour un plus grand nombre de Centres de santé pour adolescents de la 7e à la 12e année dotés de personnel provenant des partenaires de la santé	Budget du BPS • Choisir des espaces appropriés; les conseils scolaires feront des rénovations le cas échéant • Les partenaires de la santé fourniront le personnel pour les centres	Continuer de désigner et d'ouvrir des centres de santé, selon les ressources disponibles

4. Fournir le temps pour enseigner et le temps pour apprendre

DES ÉLÈVES PRÊTS À APPRENDRE DÈS LE DÉBUT

Les jeunes d'aujourd'hui ont beaucoup plus de choses à apprendre que par le passé s'ils veulent être en mesure de participer pleinement aux activités de la société mondiale. Pour cela, il faut préparer les élèves afin qu'ils soient prêts à apprendre dès qu'ils arrivent à l'école, et il faut s'assurer que les élèves se retrouvent dans de petites classes au début de leur scolarité afin d'avoir toute l'attention des enseignants dont ils ont besoin pour acquérir dès le départ de bonnes habitudes de travail. Il faut également réexaminer la façon dont la journée d'école et l'année scolaire sont structurées, afin de s'assurer que les élèves aient plus de temps pour apprendre et les enseignants aient plus de temps pour enseigner.

Temps consacré à la tâche

« Il faut mettre l'accent sur la qualité du temps d'instruction, non seulement sur la quantité. »

- Participant au forum

Nous avons déjà fixé des objectifs de temps minimum consacré par jour aux mathématiques, à la langue, au français langue seconde et à l'éducation physique. Ces objectifs ont cependant fait en sorte qu'il y a moins de temps pour l'enseignement dans d'autres domaines importants. Même si le nombre maximum d'heures d'enseignement fixé dans les règlements est de six heures par jour pour la plupart des niveaux, peu d'écoles s'y conforment. Les conseils scolaires limitent déjà les interruptions non liées à l'enseignement, mais, on a besoin de temps supplémentaire. À l'issue de consultations auprès des intervenants du système éducatif, on trouvera des moyens de redresser la situation d'horaires trop chargés et d'augmenter le temps pour l'enseignement. Les résultats seront surveillés afin de nous assurer que les élèves ont le temps requis pour réussir à l'école.

Les élèves qui ont eu des occasions de s'adapter à certains milieux sociaux et qui ont l'habitude de programmes structurés arrivent à l'école mieux préparés à apprendre. Le document du gouvernement intitulé *Blueprint for Building a Better Nova Scotia*, daté de 2003 s'engage à mettre à l'essai un projet pilote de programme de prématernelle graduit qui commencerait en 2005. Il est maintenant nécessaire de traiter des questions des rôles et des responsabilités ainsi que des critères d'évaluation.

« Je crois que l'initiative pré-scolaire pourrait être un grand tournant dans l'histoire de l'éducation à la petite enfance en Nouvelle-Écosse. »

- Partenaire en éducation

Il pourrait y avoir jusqu'à 20 sites de prématernelles qui seront initiés au cours de l'année 2005–06 dans des endroits où il y a très peu de services de garde de jour et où il y a de l'espace dans les écoles. La programmation sera basée sur les principes de développement de la petite enfance et mettra l'emphase sur les activités et le développement des aptitudes sociales.

Des classes plus petites

Le plan initial *Vie et apprentissage* s'était engagé à limiter la taille des classes à 25 élèves au niveau de la maternelle à la 2e année. Cet engagement sera complété en 2005. Afin de rencontrer les exigences du *Blueprint*, il sera nécessaire de faire d'autres réductions au nombre maximum d'élèves dans une classe au cours des trois prochaines années. Par exemple, en 2005, le nombre d'élèves dans les classes combinées, maternelle et 1re années, sera réduit à 20 élèves, sinon un adulte non enseignant sera assigné à la classe. Cette norme sera étendue en 2006 pour s'appliquer aux classes combinées de 1re et 2e années et à celles de 2e et de 3e années. La troisième année sera limitée à 25 élèves en 2006 et cette même norme sera appliquée à la 4e année en 2007.

Dans le cas où une classe particulière pourrait avoir un impact sur le climat d'apprentissage de toute la classe, des fonds seront disponibles pour permettre de limiter le nombre d'élèves à 20, ou d'embaucher un adulte non enseignant. Les critères d'admissibilité pour l'obtention de fonds seront suffisamment souples pour pouvoir répondre aux besoins des élèves, aux retombées positives sur les élèves et sur l'apprentissage en classe. Le financement commencera à la maternelle et en 1re année en 2005 et en 2e et 3e années en 2006.

Engagements du document *Blueprint* visés par le thème *Fournir le temps pour enseigner et le temps pour apprendre*

Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble répond à plus de 40 engagements, décrit dans le *Blueprint* du gouvernement provincial. Une liste complète se trouve à l'annexe A. Les engagements liés à ce thème sont :

129	Mettre à l'essai, à titre volontaire, le nouveau programme *Prêt à apprendre*, dans le programme préscolaire destiné aux enfants de quatre ans. Ce projet pilote a été élaboré par les ministères des Services communautaires, de l'Éducation et de la Santé. La programmation sera axée sur les activités et mettra l'accent sur le développement des aptitudes sociales afin d'aider les enfants à être « prêts à apprendre » dès leur arrivée à l'école. Des évaluations, par exemple de l'audition et de la parole, seront effectuées au cours de ce programme. Les premiers sites pilotes seront situés dans des endroits où il y a très peu de services de garde de jour et où il y a de l'espace dans les écoles. Une évaluation pilote permettra de déterminer les avantages de la disponibilité universelle.
132	Réduire davantage le nombre d'élèves par classe pour offrir plus de temps d'enseignement individuel.
133	À partir de 2005, les classes combinées de maternelle et de 1re année auront 20 élèves au maximum ou un adulte supplémentaire non enseignant dans la classe; s'applique également aux classes de maternelle et de 1re année qui comptent des élèves ayant des besoins particuliers et qui ont un plan de programme individualisé.

134	En 2006, les critères (classes combinées/élèves du PPI) exigeant un maximum de 20 élèves s'appliqueront aussi aux classes de 1re et 2e années et aux classes de 2e et 3e années.
135	En 2006, toutes les classes de 3e année auront 25 élèves au maximum.
136	En 2007, toutes les classes de 4e année auront 25 élèves au maximum.

Initiative	Plan pour 2005-06	Années suivantes '06-07 à '08-09
S'assurer que les élèves disposent du temps nécessaire pour apprendre et que les enseignants aient le temps nécessaire pour enseigner	0 $ • Exiger que les conseils scolaires s'assurent de l'utilisation la plus fructueuse du temps d'enseignement, de surveiller l'utilisation du temps, de préparer des rapports et de proposer des améliorations	Continuer la mise en oeuvre des exigences, surveiller les améliorations et collaborer avec les partenaires en ce qui a trait aux changements nécessaires pour atteindre le but
Piloter un nouveau programme de prématernelle gratuit pour les enfants de quatre ans	750 000 $ • Faire une mise à l'essai de plusieurs modèles sur lesquels on pourra baser les évaluations subséquentes	Deuxième ronde de projets pilotes aux mêmes sites; évaluer l'impact du programme sur le rendement des élèves de la maternelle et de la 1re année
Continuer les initiatives de réduction de la taille des classes de la maternelle à la 4e année	2 070 000 $ • Limiter la 2e année à 25; les classes combinées maternelle et 1re à 20 (ou ajouter un adulte non enseignant)	Limiter les classes de 3e et la 4e années et les classes combinées 1re à 2e et 2e et 3e
Aborder les initiatives de réduire le nombre maximum d'élèves dans les classes où la composition d'élèves pourrait avoir un effet négatif sur l'environnement pour l'apprentissage	1 800 000 $ • Limiter les classes combinées de maternelle et première année à 20	Appliquer les critères à la 2e et 3e années

« Ceci constitue une approche plus détaillée pour réfléchir sur le succès des élèves. »

- Partenaire en éducation

5. Mesurer la réussite et en rendre compte

En disposant de plus d'informations pertinentes, il est possible de faciliter la prise de décisions en éducation et de mettre davantage l'accent sur un perfectionnement continue qui améliorera à la longue les élèves, les classes, les écoles, les conseils scolaires et la province en général. Le but est de s'assurer que les élèves savent qu'ils ont réussi à l'école et qu'ils peuvent réussir dans la vie.

Appréciation de rendement et évaluation

« On doit administrer des appréciations de rendement pour établir le niveau d'apprentissage des élèves. Par la suite, on doit utiliser l'information issue de ces appréciations de rendement pour appuyer l'école à améliorer l'environnement d'apprentissage. »

- Participant au forum

Il est crucial de disposer d'informations fiables tout au long de la scolarité de l'élève, afin de pouvoir le préparer à la réussite. Le programme d'études du Canada atlantique comporte des résultats d'apprentissage visés par cycle, c'est-à-dire en 3e année, en 6e année et en 9e année. Nous administrons déjà une appréciation de rendement en littératie en 6e année et nous nous servons des résultats de cette appréciation de rendement pour fournir aux élèves qui ne sont pas parvenus aux résultats visés, des structures de soutien pendant le premier cycle du secondaire jusqu'à ce qu'ils soient réévalués en 9e année. Les appréciations de rendement provinciales nous fournissent également des informations importantes. Ces appréciations de rendement seront également faite en 3e année et en 9e année. Une nouvelle appréciation de rendement en mathématiques sera introduite en 3e année, en 6e année et en 9e année, en commençant par la 3e année.

DES NORMES POUR LES TECHNIQUES D'APPRÉCIATION DE RENDEMENT

Les enseignants effectuent régulièrement des appréciations de rendement de leurs élèves pour savoir dans quelle mesure leur enseignement est efficace et dans quelle mesure les élèves apprennent bien ce qu'ils enseignent. Puisque le Ministère se dirige vers des appréciations de rendement à la fin de chaque cycle pour les élèves, il est important que les enseignants utilisent des techniques d'appréciation de rendement et fournissent les informations les plus fiables quand il s'agit de prendre des décisions concernant l'enseignement. Les enseignants de l'élémentaire disposent déjà d'une ressource d'appréciation de rendement qu'ils peuvent utiliser en salle de classe pour déterminer à quel niveau se situent leurs élèves en lecture. On introduira une ressource semblable pour l'appréciation de rendement en mathématiques.

Les rapports et l'obligation de rendre compte

Le rapport annuel du Ministre aux parents sur les résultats des appréciations de rendement des élèves de la Nouvelle-Écosse est publié chaque année depuis 2001. Il décrit les résultats de la province et de chaque conseil scolaire en mathématiques, en langue et en sciences obtenus dans les appréciations de rendement provinciales, nationales et internationales qui ont été administrées au cours de l'année scolaire précédente. Ce rapport sera continué et sa portée sera élargie pour y inclure plus de détails pour aider les écoles dans leurs efforts de planification de l'amélioration et pour permettre aux conseils scolaires de rendre compte de leur propre progrès en vue de réaliser les priorités provinciales en matière d'éducation.

À l'heure actuelle nous disposons de peu de renseignements sur le parcours que prennent les élèves après qu'ils terminent leurs études secondaires, alors il est difficile d'évaluer la part qu'a jouée leur éducation dans leur succès, et, dans le cas où le rôle de l'éducation aurait été minime, quels changements devraient être faits. Nous proposons de mettre en place un sondage qui s'adresserait aux diplômés du secondaire afin de recueillir des données sur la perception qu'ont les jeunes diplômés du succès de la formation qu'ils ont reçue au secondaire.

La Loi sur l'éducation exige maintenant que les conseils scolaires se conforment aux normes exigées par le ministre de l'Éducation au niveau des programmes d'études, des services et du rendement des élèves. Le ministère développera et surveillera ces normes de concert avec les conseils scolaires afin d'améliorer les liens qui réunissent les initiatives individuelles et les priorités de la province. Les initiatives individuelles comprennent la planification de l'amélioration des écoles, les appréciations du rendement des élèves et les priorités des conseils scolaires. Cette démarche aidera le ministère et les conseils scolaires à partager plus d'information et les meilleures initiatives, de planifier ensemble les améliorations et de célébrer les succès.

Un nouveau système d'information complet

Le but ultime du système scolaire public est l'éducation, néanmoins il n'existe pas de système bien conçu et mis en place pour enregistrer et surveiller l'éducation et produire des rapports. Les sites pilotes pour l'amélioration des écoles révèlent qu'une de leurs principales préoccupations est l'obtention de données fiables. Le rendement des élèves peut être démontré, mais seulement en termes généraux. Par exemple, bien que nous sachions qu'il est normal que certains groupes d'élèves obtiennent un rendement moins élevé que d'autres, nous n'avons pas accès à des données sur ces élèves qui nous permettraient d'expliquer les causes de ce rendement inférieur afin de concevoir des

interventions susceptibles d'améliorer leur rendement. Il est également difficile d'implanter des normes pour toute la province.

Dans un processus de consultation avec les conseils scolaires et les autres intervenants de l'éducation, un système serait conçu au cours des prochaines années pour rassembler des données fiables, complètes et à jour qui seraient utilisées pour appuyer les améliorations relativement à l'école, aux élèves et à l'ensemble du système.

Engagements du document *Blueprint* visés par le thème *Mesurer la réussite et en rendre compte*

Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble répond à plus de 40 engagements, décrit dans le *Blueprint* du gouvernement provincial. Une liste complète se trouve à l'annexe A. Les engagements liés à ce thème sont :

138	Continuer le programme d'appréciations de rendement, y compris un nouveau test de langue pour la 6e année, pour lequel les parents reçoivent, pour la première fois, les résultats individuels de leur enfant.
139	Utiliser des résultats de tests individualisés et d'appréciation de rendement par les enseignant(e)s pour identifier les élèves qui on des difficultés; élaborer des interventions et des système d'appui afin d'atteindre de meilleurs résultats d'apprentissage.

Initiative	Plan pour 2005-06	Années suivantes '06-07 à '08-09
Élargir l'appréciation de rendement en littératie présentement en 6e année, à la 3e année et à la 9e année et introduire une nouvelle appréciation de rendement en mathématiques pour la 3e, la 6e et la 9e années.	460 000 $ • Établir des comités consultatifs (pour l'appréciation de rendement en littératie et en mathématiques) • Mise à l'essai d'items pour la maternelle à la 2e année et pour la 3e année, pour l'appréciation du rendement en mathématiques • Publication des lignes directrices de l'administration des tests de rendement	Administrer l'appréciation de rendement en littératie à la 3e, 6e et 9e années en 2006-07 Appuyer les élèves qui ont des plans d'appui en littératie Enseignant(e)s procède(nt) à l'appréciation de rendement, maternelle à la 2e année-3e année en 2006-07
Developper des ressources d'appréciation de rendement pour l'enseignant en salle de classe et une ressource nouvelle pour l'appréciation de rendement en mathématiques	500 000 $ • Conjointement avec les intervenants des autres provinces atlantiques, élaborer et distribuer une ressource d'appréciation de rendement en mathématiques pour la salle de classe de maternelle à 3e année et offrir une formation professionnelle pour utiliser la ressource	Mise en oeuvre de la ressource

Initiative	Plan pour 2005-06	Années suivantes '06-07 à '08-09
Continuer et élargir le Rapport du Ministre aux parents afin de permettre aux conseils scolaires de faire rapport du progrès et de soutenir la planification des améliorations	25 000 $ • Développer un nouveau format qui inclut plus de détails des résultats d'appréciations de rendement provinciales, nationales et internationales, de l'information sur le système scolaire et les rapports de progrès réalisés par les conseils scolaires relativement à leurs initiatives prioritaires	Nouveau rapport sera publié en 2006
Introduire des sondages auprès des diplômés du secondaire pour aider à dégager les changements nécessaires pour mieux soutenir les élèves du secondaire	80 000 $ • Faire le lien entre le sondage et les changements apportés aux programmes afin d'être en mesure d'étudier l'impact des changements sur les élèves dans le sondage qui sera effectué à partir de 2006-07	Administrer le sondage; évaluer les résultats et les utiliser pour proposer des changements aux programmes
Élaborer et encadrer un nouveau programme d'éducation, et les normes relativement aux services et au rendement	70 000 $ • Développer des lignes directrices solides pour la surveillance et la production de rapports y compris les objectifs à atteindre par cycles	En cours
Planifier, développer et introduire un nouveau système détaillé d'information sur les élèves pour appuyer les initiatives d'amélioration	415 000 $ • Terminer la phase de planification (le travail initial est maintenant en place); développer des critères détaillés • Initier la mise en place des soumissions et négocier les contrats	Les prochaines phases comprennent une planification détaillée, la préparation, le processus de soumission et l'implantation

6. Renforcer les partenariats au profit des élèves

Ce thème reconnait que l'éducation publique est une responsabilité partagé et qu'elle dépend d'une contribution de tous les membres de la communauté et d'ailleurs pour assurer le succès des élèves. Le but est d'atteindre les meilleurs résultats possibles en travaillant ensemble.

Les partenariats directs école-communauté

Les comités d'école consultatifs (CEC) ont été établis par la Loi sur l'éducation en 1996, et leur rôle a été revu en fonction de l'initiative *Vie et apprentissage*. Il fut décidé de donner aux CEC un rôle plus pertinent pour que cela profite davantage aux élèves et aux écoles.

UN NOUVEAU MANUEL D'ORIENTATION

Afin d'aider les CEC à assumer un rôle plus important, un nouveau manuel d'orientation sera élaboré pour élargir et clarifier les rôles des CEC tel que définis dans la Loi sur l'éducation et pour fournir des directives sur les initiatives les plus aptes à répondre au mandat des CEC. Des sessions de développement professionnel, des conférences régionales et la mise sur pied de réseautages sont prévues pour aider les CEC à assumer leurs responsabilités telles que prévues par la loi.

LES PARENTS AIDENT LES ÉCOLES À SE CONCENTRER SUR L'ÉDUCATION

Lorsque les parents d'élèves sont bien informés et participent de façon appropriée à ce qui se fait dans l'école, cela aide l'école à mieux se concentrer sur l'éducation, parce que la priorité des parents est d'aider leurs enfants à s'améliorer et à réussir. Parmi les ressources qui existent déjà pour les parents, on trouve des brochures, des fiches d'information, des lignes directrices et un site Web pour parents.

D'autres ressources seront élaborées afin de mieux expliquer le fonctionnement du système, d'aider les parents à soutenir davantage l'apprentissage de leurs enfants et d'expliquer les rôles des autres partenaires de l'éducation. On offrira des conférences régionales pour les parents des élèves qui ont des besoins particuliers et pour les parents néo-écossais d'origine africaine. Le rapport du ministre aux parents sera élargi et un bulletin scolaire uniforme pour la province sera implanté et inclura le progrès des élèves dans le cadre des plans de programmes individualisés.

La valorisation de partenariats extérieurs

« Faire la promotion des partenariats... c'est une étape très positive. Écoles et enseignants ne peuvent pas le faire seuls. »

- Partenaire en éducation

Les partenariats avec la communauté et avec les entreprises peuvent aider les écoles à élaborer des programmes éducatifs qui répondent mieux aux besoins des élèves et qui contribuent à renforcer le niveau d'activité physique et à encourager l'adoption d'un mode de vie sain.

Les conseils scolaires étudieront les partenariats existants en vue d'évaluer leur efficacité et de déterminer les domaines qui pourraient profiter de partenariats améliorés dont le but serait d'offrir un soutien accru aux écoles pour les aider à répondre aux besoins de leurs élèves. Les partenariats locaux solides aident non seulement les écoles et les enseignants, mais elles renforcent de façon générale les ressources offertes aux élèves dans leurs communautés.

« Les parents sont un élément clé de la formule si on s'attend à avoir du succès. »

- Partenaire en éducation

Le fait d'avoir des relations plus solides entre les écoles et les autres partenaires du système éducatif permet de fournir un meilleur soutien aux élèves qui sont en situation de transition, que ce soit entre l'école et un autre environnement, au sein de la même école, ou entre l'école secondaire et le postsecondaire. Ces partenariats sont renforcés en créant une aide plus complète en matière d'orientation professionnelle et en travaillant de façon plus étroite avec le *Nova Scotia Community College* et les universités afin d'assurer aux élèves une transition plus facile et sans heurts. La programmation offre déjà aux élèves du système scolaire certaines options au niveau des carrières. La stratégie *Youth Pathways and Transitions* aide également les élèves à faire une transition sans heurts vers les carrières choisies. La Direction de Skills and Learning du ministère de l'Éducation élabore également des ressources axées sur les carrières pour les adultes de tous les âges, dont certaines pourraient intéresser à la fois les élèves d'âge scolaire et leurs parents. Cette direction collaborera avec la Direction des écoles publiques afin de coordonner les ressources d'orientation professionnelle qui sont disponibles et d'élaborer d'autres ressources qui pourraient aider les élèves et leurs parents à considérer toutes les options de carrières qui sont offertes.

Les changements survenus dans notre société au cours des quelques dernières décennies ont eu pour effet de multiplier le genre de questions et de problèmes auxquels les écoles doivent faire face pour assurer la réussite de leurs élèves. En même temps, comparativement au passé, les élèves d'aujourd'hui doivent avoir énormément plus de connaissances et ils doivent savoir faire énormément plus de choses lorsqu'ils terminent leurs études secondaires pour effectuer avec succès leur transition sur le marché du travail

ou vers un établissement postsecondaire. Il est maintenant impossible pour les écoles « de tout faire » sans l'aide de partenaires. Pendant de nombreuses années, le gouvernement a pu compter sur le soutien d'agences interministérielles par l'entremise du *Children and Youth Action Committee*; cependant cette structure administrative ne met pas l'accent sur une collaboration qui vise spécifiquement les programmes.

PARTENARIATS GOUVERNEMENTAUX COLLABORATIFS

Les ministères de la Santé, y compris le Bureau de promotion de la santé, de l'Éducation, de l'Agriculture et des Pêches, et le Bureau du Développement économique ont affirmé le besoin de partenariats gouvernementaux plus étroits et la nécessité d'une collaboration plus serrée. Ceux-ci seront développés au cours des quelques prochaines années. Au fil du temps, d'autres liens seront établis avec d'autres ministères, notamment avec le ministère des Services communautaires et avec le ministère de la Justice.

Engagements du document *Blueprint* visés par le thème *Renforcer les partenariats*

Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble répond à plus de 40 engagements, décrit dans le *Blueprint* du gouvernement provincial. Une liste complète se trouve à l'annexe A. Les engagements liés à ce thème sont :

140	Fournir aux parents des renseignements supplémentaires et des stratégies à l'appui de l'apprentissage à la maison; l'accent sera mis sur la lecture, l'écriture et les mathématiques au cours des premières années.
146	Modifier le mandat des comités d'école consultatifs pour donner aux parents un rôle plus significatif.
148	Lancer le site Web interactif pour offrir aux parents de l'information rédigée en langage clair et simple sur les attentes envers les élèves en matière d'apprentissage et d'accomplissements à différents niveaux scolaires.
160	Établir un service complet à guichet unique de perfectionnement professionnel, d'éducation et d'emploi à l'échelle de la province. Le service comprendrait davantage de ressources et de soutien pour l'orientation à l'école et permettrait d'améliorer le partage d'information entre le milieu des affaires, le milieu du travail, l'industrie et les fournisseurs de programmes d'études. (Les écoles publiques constituent l'un des nombreux récipiendaires et fournisseurs de soutien.)

Initiative	Plan pour 2005–06	Années suivantes '06–07 à '08–09
Renforcer la capacité des Comités d'école consultatifs pour appuyer l'éducation	50 000 $ • Élaborer des ressources écrites (guides, manuel, etc.) pour soutenir le rôle des CEC • Développer des sessions d'orientation et d'autres ateliers • Appui aux conseils scolaires dans l'offre de ces services • Établir une coordination régionale au niveau de chacun des conseils scolaires pour améliorer les structures de soutien	DP régionale pour les CEC Conférences provinciales chaque 2 ou 3 ans
Continuer de diffuser de l'information aux parents, ajouter des sessions d'information et un bulletin scolaire qui comprend les PPI	50 000 $ • Plus de fiches d'information et de pamphlets pour les parents • Des conférences pour les parents d'élèves qui ont des besoins particuliers et pour les parents néo-écossais d'origine africaine • Implanter le bulletin scolaire provincial	Autre information pour les parents, y compris des brochures, des conférences et des appréciations individuelles de rendement en mathématiques et en enseignement des langues
Renforcer les relations avec les partenaires en éducation afin de mieux appuyer les élèves qui font des transitions, et inclure des ressources sur les carrières qui aideront les élèves et les parents	100 000 $ • Faire une mise à jour des ressources axées sur les carrières et élaborer d'autres ressources pour les parents qui tiennent compte des nouveaux marchés • Commencer l'élaboration d'un site Web sur le marché du travail avec interface pour les enseignants et pour les conseillers en orientation	En cours
Bâtir des partenariats avec la communauté et les entreprises pour aider les écoles à répondre aux besoins des élèves	0 $ • Surtout dans le cadre du programme *Options et Opportunités* y compris les ressources qui se trouvent au niveau des conseils scolaires pour bâtir les partenariats • Continuer les liens avec le *NSCC* et les universités	En cours
Bâtir des partenariats avec le gouvernement pour appuyer les enfants et les jeunes lorsqu'ils sont à l'école	0 $ • Renforcer les liens entre le Bureau de la promotion de la santé et les conseils scolaires, dans le cadre de l'allocation des 1,7 millions $ alloués au budget du BPS • Continuer la collaboration avec le BPS dans le cadre du programme • Continuer la coordination des initiatives interministérielles liées aux enfants et aux jeunes par l'entremise du *CAYAC*	

Conclusion et prochaines étapes

« Afin de continuer à travailler ensemble en accordant la première priorité aux élèves, il faut maintenir les lignes de communications ouvertes entre tous les partenaires en éducation (élèves, parents, personnel enseignant, conseils d'école consultatifs, conseils scolaires, gouvernement, communauté et partenaires du monde des affaires). »

- Partenaire en éducation

Bâtir des avenirs meilleurs ensemble est le nouveau plan quadriennal du ministère de l'Éducation pour le système scolaire public. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un plan solide selon ce que nous avons appris en consultant nos partenaires en éducation. Nous sommes confiants qu'en travaillant ensemble, nous pourrons améliorer le système d'enseignement public en Nouvelle-Écosse et nous assurer que les élèves qui obtiennent leur diplôme seront bien préparés à un avenir meilleur.

Pour l'année 2005–2006, le financement accordé à l'enseignement dans les écoles publiques est de 928,6 millions de dollars. De ce total, le gouvernement a réservé 21,4 millions de dollars à la mise en œuvre de la première année du plan. Ce financement n'inclut pas la somme de 5,03 millions de dollars déjà offerte pour la dernière année du plan *Vie et apprentissage*, et il s'ajoute au financement plus important des budgets de base des conseils scolaires visant à offrir des programmes d'études et des services continus aux élèves et à maintenir les autres services qui appuient l'éducation, par exemple le transport et l'entretien des installations.

La somme de 21,4 millions de dollars est répartie selon les six thèmes suivants :

- Relever la barre—4,3 millions de dollars
- Combler l'écart—8,9 millions de dollars
- Développer des apprenants actifs et en bonne santé—1,8 millions de dollars*
- Fournir le temps pour enseigner et le temps pour apprendre—4,6 millions de dollars
- Mesurer la réussite et en rendre compte—1,6 millions de dollars
- Renforcer les partenariats—0,2 million de dollars

* en plus d'un financement supplémentaire de 1,7 millions de dollars provenant du budget de la Promotion de la santé pour des subventions aux conseils scolaires visant les initiatives relatives à l'alimentation saine et à l'équipement et à la recherche en matière d'activité physique.

Le plan *Vie et apprentissage II* se fonde sur les leçons apprises au cours des dernières années, sur les mesures qui sont efficaces et sur ce qu'il reste à accomplir. Il reflète les opinions de nombreux partenaires en éducation et il répond aux engagements pris par le gouvernement dans son document *Blueprint for Building a Better Nova Scotia*. Ce plan, avec les initiatives présentées dans le plan d'affaires du ministère, prend des mesures en ce qui a

trait à tous les engagements relatifs aux écoles publiques présentés dans le document *Blueprint for Building a Better Nova Scotia.*

Ce document présente le plan d'action pour l'année 2005–2006. L'année prochaine, les lecteurs pourront s'attendre à recevoir un rapport des accomplissements de 2005–2006 et un deuxième plan d'action pour 2006–2007. Ce rapport annuel et ce plan d'action seront produits au cours de chacune des quatre années du plan *Vie et apprentissage II : Bâtir des avenirs meilleurs ensemble,* jusqu'à la conclusion du plan en 2008–09.

Engagements du document de 2003 intitulé *Blueprint*

Initiative	Engagements du document *Blueprint* visés par le thème *Relever la barre*
144	Développer la portée des cours de niveau avancé en classe et à distance au secondaire pour inclure les langues, les sciences sociales et les arts.
147	Établir un programme provincial d'accréditation des écoles qui produit des rapports publics. Les écoles qui ont besoin d'aide recevront les ressources ciblées, par le comité d'école consultatif, pour appuyer le plan d'amélioration de l'école.
149	Initier les changements de structure, d'administration et de responsabilisation en consultation avec les enseignants, les conseils scolaires et les groupes de parents afin d'améliorer les résultats des élèves.
151	Continuer de développer les possibilités de perfectionnement professionnel pour les enseignants dans les domaines prioritaires tels que les mathématiques et les langues.
152	Évaluer les enseignants qui enseignent autre chose que ce qu'ils ont étudié. Collaborer avec les conseils scolaires, le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse et les universités pour élaborer des stratégies visant à mieux faire correspondre les enseignants à leurs sujets de spécialité.

Initiative	Engagements du document *Blueprint* visés par le thème *Combler l'écart*
77	Former 88 technologues de laboratoire médical supplémentaires au cours des quatre prochaines années et offrir des bourses à ceux qui acceptent de travailler en Nouvelle-Écosse (lien à l'initiative *Pathways*).
137	Fournir aux élèves au moins un million de livres, des outils pour les mathématiques, des didacticiels et des ressources d'enseignement (d'ici la quatrième année du plan).
139	Utiliser les résultats de tests individuels (lecture et mathématiques) et les évaluations des enseignants pour identifier les élèves qui ont des difficultés; offrir des interventions et du soutien au premier cycle du secondaire pour obtenir des meilleurs résultats d'apprentissage.
141	Terminer le plan *Vie et apprentissage* pour les élèves qui ont des besoins particuliers, y compris un plus grand nombre de professionnels, une technologie d'assistance, la disponibilité du programme *Intervention préventive en lecture-écriture* à toutes les classes de première année et un soutien individualisé aux élèves (17,4 millions de dollars de 2003 à 2006).
142	Établir et financer un nouveau programme d'appui à la scolarité pour les élèves qui ont des besoins particuliers et les élèves du plan de programme individualisé. Le programme inclura un processus d'appel plus rapide, un ombudsman pour les élèves ayant des besoins particuliers qui aura l'autorité de recommander des options, et un financement aux parents des élèves du PPI qui fréquentent des écoles privées. Du soutien supplémentaire pourrait être offert aux familles à faible revenu afin que leur situation financière ne soit pas un obstacle. De plus, des ententes de responsabilités seront requises avec les écoles privées.
143	Établir des normes minimales pour tous les nouveaux aides-enseignants. Offrir du perfectionnement professionnel aux aides-enseignants actuels afin que leurs compétences puissent répondre aux besoins des enfants qu'ils aident.
145	Ajouter des ressources pour appuyer la viabilité à long terme des écoles rurales dans les régions isolées, y compris l'établissement de normes minimales pour l'enseignement en classe et à distance.
154	Mettre en œuvre les recommandations du rapport du *Provincial Student Education Council* sur l'intimidation, y compris des sessions de formation pour les enseignants à l'échelle de la province.
185	Mettre en œuvre les recommandations présentées dans le rapport BLAC.

Initiative	Engagements du document *Blueprint* visés par le thème *Développer des apprenants actifs et en bonne santé*
61	Aider les Néo-Écossais à optimiser leur part du marché en les sensibilisant davantage aux produits agricoles cultivés en Nouvelle-Écosse dans le cadre de l'initiative de l'image de marque de la Nouvelle-Écosse.
91	Faire la promotion dynamique de l'initiative *L'information est la meilleure prescription*, une campagne d'éducation visant à prévenir l'abus des médicaments sur ordonnance. (Ce sujet est inclus dans le programme d'éducation à la santé de la maternelle à la 6e année et de la 8e année.)
102	Continuer de travailler à l'élaboration d'une stratégie fondées sur les faits visant à réduire les taux élevés de maladies chroniques en Nouvelle-Écosse. Le plan de prévention des maladies chroniques de la Nouvelle-Écosse inclura une approche exhaustive s'étendant sur plusieurs années qui inclut des cibles et des délais.
105	Mettre en œuvre et financer les prochaines étapes présentées dans la stratégie d'activité physique de la Nouvelle-Écosse, *Enfant actif, enfant en santé*, qui est axée sur les enfants et les adolescents.
106	Attribuer des ressources supplémentaires à l'appui de l'équipe *Esteem* : les athlètes de la Nouvelle-Écosse visitent les écoles pour parler de la valeur et des avantages des sports et des habitudes de vie saines.
108	S'assurer que les écoles publiques sont disponibles pour appuyer les activités physiques gratuites parascolaires pour les jeunes (initiative menée par le ministère de l'Éducation)
109	Accorder au moins 6 heures après les heures de cours aux groupes communautaires qui encouragent l'activité physique.
111	Attribuer des ressources au sein du Bureau de promotion de la santé, du Secrétariat de la jeunesse et du Secrétariat des personnes âgées qui détermineront et mettront en œuvre de nouvelles approches communautaires qui favorisent des habitudes de vie saines chez les jeunes et les personnes âgées.
112	Collaborer avec les conseils scolaires pour mettre en œuvre des politiques d'alimentation saine dans le cadre de la stratégie sur l'alimentation saine de la Nouvelle-Écosse, *Our Healthy School* dans toutes les écoles élémentaires d'ici la quatrième année du plan.
113	Augmenter le nombre de Centres de santé pour adolescents partout dans la province.
116	Créer le premier prix des champions de la santé à l'école et au travail de la Nouvelle-Écosse. Les stratégies gagnantes pour la promotion de la santé seront publiées et accordées, avec une rétribution financière, pour être utilisée à l'appui des initiatives continues relativement aux écoles et aux milieux de travail sains.
117	Collaborer avec le ministère de l'Éducation, le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse et les conseils scolaires pour développer les possibilités de perfectionnement professionnel lié au programme d'études en santé.
118	Mettre en œuvre des programmes supplémentaires de lutte contre le tabac dans les écoles et les lieux de travail, y compris le programme *You Choose* dans les écoles (les élèves déterminent les publicités anti-tabac).
119	Continuer de financer la stratégie de lutte contre le tabagisme de la Nouvelle-Écosse en s'engageant à utiliser une partie des revenus supplémentaires générés par les taxes sur le tabac pour appuyer les programmes et les organismes de soutien anti-tabac (le ministère de l'Éducation est un partenaire confirmé).
121	Mettre en place un service de référence et d'information sur la santé et un site Web interactif pour répondre aux demandes d'information sur les services et programmes de santé gouvernementaux et non gouvernementaux (p. ex. Health Charities Network, Sports Nova Scotia).
122	Profiter au maximum de la valeur des professionnels de la santé publique de la Nouvelle-Écosse (infirmières de la santé publique, conseillers en matière de toxicomanie, employés paramédicaux, diététistes, etc.) en étudiant de nouvelles possibilités de participation dans les écoles et dans les centres de ressources familiales.

Initiative	Engagements du document *Blueprint* visés par le thème *Fournir le temps pour enseigner et le temps pour apprendre*
129	Mettre à l'essai, à titre volontaire, le nouveau programme *Prêt à apprendre*, dans le programme pré maternelle destiné aux enfants de quatre ans. Ce projet pilote a été élaboré par les ministères des Services communautaires, de l'Éducation et de la Santé. La programmation sera axée sur les activités et mettra l'accent sur le développement des aptitudes sociales afin d'aider les enfants à être « prêts à apprendre » dès leur arrivée à l'école. Des évaluations, par exemple de l'audition et de la parole, seront effectuées au cours de ce programme. Les premiers sites pilotes seront situés dans des endroits où il y a très peu de services de garde de jour et où il y a de l'espace dans les écoles. Une évaluation pilote permettra de déterminer les avantages de la disponibilité universelle.
132	Réduire davantage le nombre d'élèves par classe pour offrir plus de temps d'enseignement individuel.
133	À partir de 2005, les classes combinées de maternelle et de 1re année auront 20 élèves au maximum ou un adulte supplémentaire non enseignant dans la classe; s'applique également aux classes de maternelle et de 1re année qui comptent des élèves ayant des besoins particuliers et qui ont un plan de programme individualisé.
134	En 2006, les critères (classes combinées/élèves du PPI) exigeant un maximum de 20 élèves s'appliqueront aussi aux classes de 1re et 2e années et aux classes de 2e et 3e années.
135	En 2006, toutes les classes de 3e année auront 25 élèves au maximum.
136	En 2007, toutes les classes de 4e année auront 25 élèves au maximum.

Initiative	Engagements du document *Blueprint* visés par le thème *Mesurer la réussite et en rendre compte*
138	Continuer le programme d'appréciation de rendement, y compris un nouveau test de langue pour la 6e année, pour lequel les parents reçoivent, pour la première fois, les résultats individuels de leur enfant.
139	Utiliser des résultats de tests individualisés et d'appréciation de rendement par les enseignant(e)s pour identifier les élèves qui on des difficultés; élaborer des interventions et des système d'appui afin d'atteindre de meilleurs résultats d'apprentissage.

Initiative	Engagements du document *Blueprint* visés par le thème *Renforcer les partenariats*
140	Fournir aux parents des renseignements supplémentaires et des stratégies à l'appui de l'apprentissage à la maison; l'accent sera mis sur la lecture, l'écriture et les mathématiques au cours des premières années.
146	Modifier le mandat des comités d'école consultatifs pour donner aux parents un rôle plus significatif.
148	Lancer le site Web interactif pour offrir aux parents de l'information rédigée en langage clair et simple sur les attentes envers les élèves en matière d'apprentissage et d'accomplissements à différents niveaux scolaires.
160	Établir un service complet à guichet unique de perfectionnement professionnel, d'éducation et d'emploi à l'échelle de la province. Le service comprendrait davantage de ressources et de soutien pour l'orientation à l'école et permettrait d'améliorer le partage d'information entre le milieu des affaires, le milieu du travail, l'industrie et les fournisseurs de programmes d'études. (Les écoles publiques constituent l'un des nombreux récipiendaires et fournisseurs de soutien.)

Organismes participants invités

(ordre alphabétique)

« [Le Forum a permis de rassembler] ensemble des personnes de milieux différents et [de démontrer] que nous avons tous un intérêt direct dans nos écoles et dans nos élèves. »

- Partenaire en éducation

- Agents de communication (conseils scolaires et ministères gouvernementaux)
- Association des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse
- Association des municipalités de la Nouvelle-Écosse
- Association multiculturelle de la Nouvelle-Écosse
- Black Educators Association
- Bureaux de caucus (personnel)
- Canadian Parents for French
- Children and Youth Action Committee et présidents régionaux
- Collège de l'Acadie
- Comités d'école consultatifs
- Commission de l'enseignement spécial des provinces de l'Atlantique
- Conseil consultatif de la Nouvelle-Écosse pour le programme
  - Déjeuner pour apprendre
- Conseils scolaires
- Coordonnateur du programme Déjeuner pour apprendre
- Council on African Canadian Education
- Fédération des associations foyer-école de la Nouvelle-Écosse
- Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse
- Groupes d'éducation spéciale sélectionnés
- Literacy Nova Scotia
- Membres de l'Assemblé législative
- Ministères gouvernementaux, y compris les sous-ministres et le personnel clé
  - Agriculture et Pêches
  - Promotion de la santé
  - Santé
  - Services communautaires
- Multicultural Education Council of Nova Scotia
- Nova Scotia Community College
- Nova Scotia Educational Leadership Consortium
- Nova Scotia School Athletic Federation
- Nova Scotia Secondary School Students Association
- Organismes des Premières nations
  - The Confederacy of Mainland Mi'kmaq Council of Mi'kmaq Education
  - Mi'kmaw Kina'matnewey
  - Native Council of Nova Scotia
  - Nova Scotia Native Women's Association
  - Union of Nova Scotia Indians

« Le plan est complet et pourrait engendrer des améliorations importantes au système actuel. »

- Partenaire en éducation

Provincial Student Education Council
Skills Partners Advisory Council
Syndicats
- Nova Scotia Government and General Employees Union
- Nova Scotia Union of Public Employees
- Service International Employees Union
- Syndicat canadien de la fonction publique
- Syndicat de enseignants de la Nouvelle-Écosse

Universités
- Acadia University
- Dalhousie University
- Mount St. Vincent University
- St. Francis Xavier University
- St. Mary's University

Pour plus d'informations sur les initiatives de Vie et apprentissage, visitez <www.EDnet.ns.ca>.